

**RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE ENTRE LES POPULATIONS  
CIVILES ET LES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE:  
DIAGNOSTIC ET SOLUTIONS POUR UNE PAIX DURABLE AU MALI**



**Juin 2016**



**RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE ENTRE  
LES POPULATIONS CIVILES ET LES FORCES DE  
DEFENSE ET DE SECURITE:  
DIAGNOSTIC ET SOLUTIONS POUR UNE PAIX  
DURABLE AU MALI**







**Institut Malien de Recherche Action  
pour la Paix**

Badalabougou Est  
Av. de l'OUA, rue 27, porte 357  
Tél: +223 20 22 18 48  
Email: [info@imrap-mali.org](mailto:info@imrap-mali.org)  
Site Internet: [www.imrap-mali.org](http://www.imrap-mali.org)

**Interpeace - Bureau Régional pour  
l'Afrique de l'Ouest**

Deux Plateaux, Cocody  
06 BP 2100 Abidjan, Côte d'Ivoire  
Tél: +225 22 42 33 41  
Email: [wao@interpeace.org](mailto:wao@interpeace.org)  
Site internet: [www.interpeace.org](http://www.interpeace.org)

Le contenu de ce rapport ne reflète pas l'opinion officielle des bailleurs. La responsabilité des informations et points de vue exprimés dans ce dernier incombe entièrement aux personnes consultées et aux auteurs.

**Photo en couverture:** Focus groupe hétérogène regroupant populations civiles et membres des Forces de défense et de sécurité, région de Gao.

**Quatrième de couverture:** De haut en bas : (i) Discussion lors d'une réunion du Comité de pilotage, Bamako; (ii) Projection-débat du Pôle Dialogue Mobile dans le camp de Mberra, en Mauritanie; (iii) Utilisation de la caméra pour capter les images d'un focus groupe homogène avec les forces policières, région de Kayes.

**Copyright:** © IMRAP et Interpeace 2016. Tous droits réservés.

Publié en juin 2016

La reproduction de courts extraits de ce rapport est permise sans autorisation formelle, à condition que la source originale soit correctement référencée, en incluant le titre du rapport, l'auteur et l'année de publication. L'autorisation d'utiliser des parties de ce rapport, en entier ou en partie, peut être accordée par écrit. En aucun cas le contenu ne peut être altéré ou modifié, incluant les légendes et citations. Ceci est une publication de l'IMRAP et d'Interpeace. Les publications de ces dernières ne reflètent pas spécifiquement un intérêt national ou politique. Les opinions exprimées dans cette publication ne représentent pas nécessairement les vues de l'IMRAP et d'Interpeace. Pour des autorisations ou informations complémentaires, merci de contacter [info@imrap-mali.org](mailto:info@imrap-mali.org) ou [wao@interpeace.org](mailto:wao@interpeace.org).



## Remerciements

C'est un honneur et un réel plaisir pour l'Institut Malien de Recherche Action pour la Paix (IMRAP) et son partenaire Interpeace d'adresser leurs sincères remerciements à toutes les personnes ressources qui ont soutenu la concrétisation de la deuxième phase de recherche action participative sur les solutions durables aux obstacles pour la paix au Mali. Les résultats de ces deux rapports sur les thèmes de la mutation des valeurs et de la crise de confiance entre les Forces de défense et de sécurité (FDS) et les populations civiles constituent une contribution essentielle pour la paix, la réconciliation et la cohésion sociale.

Ces remerciements sont d'abord et avant tout dédiés aux Maliens eux-mêmes. Nous tenons à remercier singulièrement les populations pour leur disponibilité, les autorités nationales, administratives, élues, les autorités traditionnelles, religieuses, toutes les personnes physiques/morales de la société maliennes rencontrées sur le terrain au cours des différentes missions de prospection, de consultation, de restitution et d'approfondissement de l'analyse des résultats. Cette dynamique de dialogue participatif, inclusif et constructif d'envergure nationale, n'aurait été possible sans l'adhésion et la disponibilité constante des différentes composantes de la communauté malienne qui n'ont ménagé aucun effort pour s'exprimer sans complaisance sur ce qu'elles pensent être la voie à suivre vis-à-vis des solutions aux obstacles à la paix au Mali.

Nous remercions tous les participants à la deuxième Conférence Nationale pour leurs efforts dans la proposition et la validation de solutions pérennes et concrètes aux priorités à la paix. Votre enthousiasme, engagement et clairvoyance dans le choix et débat des solutions répondant aux défis de l'« Insécurité chronique » et de la « Mutation des valeurs sociétales » témoignent de votre adhésion à cette initiative singulière et de votre appropriation du processus.

Nous remercions les autorités maliennes, et plus particulièrement le Ministère de la Réconciliation Nationale, pour leurs encouragements dès l'amorce du processus et efforts pour la recherche d'une paix durable au Mali.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction et/ou à la relecture de ce rapport. Leurs efforts et leur expertise ayant servi à améliorer sans nul doute la qualité de celui-ci.

Le travail de ces derniers mois n'aurait pu être possible sans l'appui des trois mentors qui ont accompagné au quotidien l'équipe de l'IMRAP dans le travail d'analyse académique des thématiques. Nous remercions également tous les membres des Comités de pilotage pour leur accompagnement au cours de ces derniers mois. Merci pour la confiance que vous nous avez accordé. Merci pour votre accompagnement, vos conseils, votre expertise, votre patience et l'ouverture que vous n'avez eu de cesse de démontrer quant à notre approche quelque peu différente. Le changement pour la paix recherché ne peut se réaliser que si des acteurs tels que vous acceptent généreusement de s'engager comme vous l'avez fait.

IMRAP et Interpeace remercient très sincèrement le Royaume du Danemark, qui représente bien plus qu'un partenaire financier, pour son soutien continu et sa confiance. L'intérêt et l'importance qu'il porte à comprendre et se saisir des réelles préoccupations, expériences et capacités des Maliens méritent d'être appréciées et remerciées. Nous remercions également le Royaume de Norvège pour leur contribution.

Nous souhaitons également remercier tous les partenaires techniques et financiers, les acteurs nationaux et internationaux du développement, le système des Nations Unies, etc. pour leurs appuis divers, leur collaboration et disponibilité. Nous adressons un remerciement spécial à l'attention de la Fondation Hironnelle et du Studio Tamani, ainsi que toute l'équipe de l'EUCAP Mali Sahel et l'EUTM pour leur franche collaboration. Nous nous réjouissons de ces collaborations qui permettent une mutualisation effective des efforts et des impacts pour la paix au Mali.

Aux membres du Conseil d'Administration de l'IMRAP, nos sincères reconnaissances et remerciements pour les appuis conseils, le soutien moral et physique qu'ils fournissent sans relâche depuis le début de ce programme.

Le programme « Agenda pour la Paix » au Mali bénéficie régulièrement et ceci depuis ses débuts des conseils et des partenaires d'Interpeace qui mettent en œuvre des programmes similaires en Afrique. Avec eux de riches expériences pratiques ont été partagées, sources d'inspiration efficaces au programme du Mali. Que les collaborateurs des programmes similaires, notamment du Burundi, de la Côte d'Ivoire, de la région somalienne, de la Guinée Bissau et du Rwanda soient tous remerciés de leur



soutien et sympathie. Un remerciement spécial est à adresser au Dr Séverin Kouamé, Coordonnateur d'Indigo Côte d'Ivoire dont les appuis dans le travail d'analyse nous ont été précieux, et Igor Rugwiza dont l'expertise n'a de cesse de profiter aux productions de films documentaires du programme.

Enfin, nous adressons nos sincères reconnaissances et félicitations aux personnels d'IMRAP et d'Interpeace pour les efforts inlassables fournis au quotidien.

Nous dédions ces rapports (et les films qui l'accompagnent) sur les solutions aux défis de la Mutation des valeurs sociétales et au Renforcement de la confiance entre Forces de défense et de sécurité et les populations à tous les Maliennes et Maliens. Qu'ils deviennent une contribution tangible pour une paix durable au Mali.

Au nom des équipes de l'IMRAP et d'Interpeace,

**Traoré Nènè Konaté, Directrice Exécutive de l'IMRAP**  
**Anne Moltès, Directrice Régionale d'Interpeace**



# Table des matières

|    |                                                                                                                                            |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 5  | <b>Remerciements</b>                                                                                                                       |
| 13 | <b>Liste des sigles et acronymes</b>                                                                                                       |
| 15 | <b>Introduction</b>                                                                                                                        |
| 19 | <b>Approche méthodologique</b>                                                                                                             |
| 25 | <b>Problématique et solutions aux défis de la crise de confiance entre les populations civiles et les Forces de défense et de sécurité</b> |
| 27 | <b>Chapitre 1. Difficultés dans la gestion des affaires de défense et de sécurité</b>                                                      |
| 27 | 1.1 Faible capacité opérationnelle                                                                                                         |
| 28 | 1.1.1 Insuffisances de moyens matériels et opérationnels                                                                                   |
| 30 | 1.1.2 Mauvaise gestion des moyens disponibles                                                                                              |
| 31 | 1.2 Lacunes relevées dans la gestion des ressources humaines                                                                               |
| 31 | 1.2.1 Inadéquation de la formation au contexte sécuritaire actuel                                                                          |
| 33 | 1.2.2 Insuffisance de cohésion et d'interopérabilité entre les corps                                                                       |
| 34 | 1.2.3 Lacunes dans le processus de recrutement                                                                                             |
| 36 | 1.2.4 Non-respect de l'éthique et de la déontologie                                                                                        |
| 37 | 1.3 L'intégration des ex-combattants                                                                                                       |
| 37 | 1.3.1 Expériences passées du Mali en matière d'intégration                                                                                 |
| 38 | 1.3.2 L'intégration des ex-combattants telle que prévue par l'Accord pour la paix et la réconciliation signé les 15 mai et 20 juin 2015    |
| 41 | <b>Pistes de solutions</b>                                                                                                                 |
| 41 | A. Renforcer les mécanismes de contrôle                                                                                                    |
| 42 | B. Adapter les capacités opérationnelles des FDS aux menaces sécuritaires actuelles                                                        |
| 42 | C. Adapter les capacités des Forces de défense et de sécurité à un contexte sécuritaire évolutif                                           |

- 44 D. Asseoir la transparence dans le processus de recrutement
- 45 E. Restaurer le Service National des Jeunes  
et le Mouvement pionnier
- 46 F. Assurer une meilleure cohésion et coopération entre les différents corps
- 47 G. Faciliter l'acceptation de l'intégration des ex-combattants dans les FDS  
et au sein de leur communauté d'origine
- 49 **Chapitre 2. Méfiance et déficit de collaboration entre les Forces  
de défense et de sécurité et les populations civiles**
- 49 2.1 Traitement du passé
- 49 2.1.1 La phobie des gens en arme, héritage des grands empires et du  
régime colonial
- 51 2.1.2 La détérioration de la qualité des relations de l'indépendance à  
l'avènement de la démocratie
- 53 2.1.3 Nouveaux types de rapports avec l'avènement de la démocratie
- 54 2.1.4 Occupation des trois régions du Nord et incompréhension des  
populations maliennes
- 56 2.2 Méconnaissance des rôles et des responsabilités
- 56 2.2.1 Conflits de compétences entre les FDS
- 57 2.2.2 Méconnaissance des rôles et attributions des FDS par les  
populations
- 58 2.2.3 Faible niveau de communication entre FDS et civils
- 58 2.3 Absence d'espace de dialogue et de cadre de collaboration entre les  
FDS et les populations civiles
- 59 2.4 Difficulté de gestion et de traitements des informations dans la  
collaboration
- 61 **Pistes de solutions**
- 61 A. Expliquer et se pardonner pour instaurer le vivre-ensemble harmonieux
- 61 B. Instituer un système d'évaluation périodique des rapports entre les FDS  
et les populations
- 62 C. Instituer dans le système éducatif des modules de formation à la  
citoyenneté, et organiser des journées culturelles dans les établissements  
scolaires sur les rôles et les responsabilités des FDS et des populations en  
matière de sécurité.

- 63 D. Organiser des journées portes ouvertes dans les camps et les garnisons
- 63 E. Rendre fonctionnel le Conseil national de la réforme du secteur de la sécurité.
- 64 F. Créer des espaces de dialogue pérennes
- 65 G. Accélérer la mise en place des Comités consultatifs locaux de sécurité tels que prévus par l'Accord pour la paix et la réconciliation issus du processus d'Alger.
- 65 H. Institutionnaliser les activités civilo-militaires (ACM).
- 66 I. Assurer la confiance du public en la protection de l'informateur
- 67 **Conclusion I Vers la mise en œuvre des solutions pour la paix durable**
- 69 **Solutions pour le renforcement de la confiance entre FDS et populations civiles**
- 73 **Plus qu'un rapport...**
- 79 **Annexes**
- 79 Annexe 1. Critères de sélections des acteurs/ parties prenantes aux consultations
- 81 Annexe 2. Activités réalisées en lien avec la thématique « Renforcement de la confiance entre les Populations Civiles et les Forces de Défense et de sécurité »
- 89 Annexe 3. Composition sociodémographique des participants aux consultations de l'équipe « renforcement de la confiance entre FDS et populations »
- 90 Annexe 4. Cartographie des localités consultées par l'équipe « renforcement de la confiance entre FDS et populations » et par le Pôle Dialogue Mobile
- 91 Annexe 5. Les solutions non-retenues
- 92 Annexe 6. Carte du Mali
- 93 **Bibliographie**



## Liste des sigles et acronymes

|                 |                                                                                            |
|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ACM</b>      | Activités Civilo-Militaires                                                                |
| <b>CAD-NORD</b> | Consolidation des Acquis de la Réinsertion du Nord                                         |
| <b>CCLS</b>     | Comités Consultatifs Locaux de Sécurité                                                    |
| <b>CMA</b>      | Coordination des Mouvements de l’Azawad                                                    |
| <b>DCAF</b>     | Centre pour le Contrôle Démocratique des Forces Armées                                     |
| <b>DDR</b>      | Désarmement, Démobilisation et Réintégration<br>des ex-Combattants                         |
| <b>DIH</b>      | Droit Internationale Humanitaire                                                           |
| <b>DIRPA</b>    | Direction de l’Information et des Relations Publiques des Armées                           |
| <b>EID</b>      | Espace d’Interpellation Démocratique                                                       |
| <b>EMGA</b>     | Etat-Major Général des Armées                                                              |
| <b>EMTA</b>     | Etat-Major Armée de Terre                                                                  |
| <b>EUCAP</b>    | European Union Capacity Building Mission                                                   |
| <b>EUTF</b>     | European Union Training Mission                                                            |
| <b>FDS</b>      | Forces de Défense et de Sécurité                                                           |
| <b>IMRAP</b>    | Institut Malien de Recherche Action pour la Paix                                           |
| <b>LOPM</b>     | Loi d’Orientation et de Programme Militaire                                                |
| <b>MINUSMA</b>  | La Mission des Nations Unies pour la Stabilisation<br>Multidimensionnelle Intégrée au Mali |
| <b>NTIC</b>     | Nouvelles Technologies de l’Information et de la Communication                             |
| <b>OSC</b>      | Organisations de la Société Civile                                                         |
| <b>PAG</b>      | Programme d’Actions du Gouvernement                                                        |
| <b>PAREM</b>    | Programme d’Appui à la Réinsertion Socio-économique<br>des ex-Combattants                  |
| <b>PDM</b>      | Pôle Dialogue Mobile                                                                       |
| <b>PGA</b>      | Prime Globale d’Alimentation                                                               |
| <b>RSS</b>      | Réforme du Secteur de la Sécurité                                                          |
| <b>SNJ</b>      | Service National des Jeunes                                                                |





## Introduction

Depuis son indépendance, le 22 septembre 1960, le Mali a su se positionner dans le paysage politique africain comme un pays modèle pour la réussite de sa transition vers le pluralisme politique<sup>1</sup>, en dépit de ce que certains qualifient de trajectoire politique mitigée<sup>2</sup>. Paradoxalement, le 22 mars 2012, suite à une conjonction de crises multidimensionnelles – les attaques de groupes armés de janvier 2012, la rupture constitutionnelle du 22 mars 2012 ainsi que la tentative de coup d'Etat du 30 avril 2012 et les violences consécutives – l'Etat malien s'affaisse avec une célérité dont les causes sont loin d'être, pourtant, subites. Aux yeux des analystes et observateurs, le Mali vient allonger la liste d'Etats dits effondrés (*collapsed State*)<sup>3</sup>, quasi Etat<sup>4</sup>, Etats faillis<sup>5</sup> (*failed State*), Etats fragiles<sup>6</sup>, Etats fantômes, Etats mous.

Face à ce constat, la communauté internationale s'est mobilisée avec promptitude au chevet d'un Etat dont la déstabilisation, du fait de sa position géographique et la place dans la géopolitique régionale, risquaient d'avoir des répercussions sur l'avenir des Etats voisins et l'ensemble du continent. Cette forte mobilisation a permis de restaurer l'autorité légale de l'Etat sur l'ensemble du territoire et d'amorcer un processus de négociations ayant abouti à la signature d'un Accord pour la paix issu du processus d'Alger, en mai puis juin 2015, entamant ainsi un processus de réconciliation officiel.

---

1 DUBRESSON Alain (dir.), « Le Mali: la transition », *Politique africaine*, n°47, octobre 1992.

2 Sur les trajectoires et régimes politiques du Mali de 1960 à nos jours, voir KONATE Moussa, *Mali: ils ont assassiné l'espoir*, Paris, L'Harmattan, 2000, 170 p; SANANKOUA Bintou, *La chute de Modibo Keita*, Paris, L'Harmattan, 1990; DIARRAH Cheick Oumar, *Mali: bilan d'une gestion désastreuse*, Paris, L'Harmattan, 2000, 205 p. Du même auteur, *Vers la Troisième République du Mali*, Paris, L'Harmattan, 1992, 236 p.; *Le défi démocratique au Mali*, Paris, L'Harmattan, 1996, 314 p.

3 BIGOT Laurent, « Les défis du Sahel: focus sur la crise au Mali », *Le Sahel en 2012: évolutions, sécurité et développement*, Conférence organisée par le programme Afrique de l'IFRI, 22 juin 2012.

4 JACKSON R.H, *Quasi-States: Sovereignty International Relations and The Third World*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

5 GOURDIN Patrice, « Géopolitique du Mali: un Etat failli ? », in *Diploweb*, 23 septembre 2012, consulté le 12 mars 2016. Voir également: WHITEHOUSE Bruce qui s'interroge: « *What does Mali's spectacular slide from celebrated democratic Model to failed State augur for the rest of Africa ?* », in « *What went wrong in Mali ?* », *London Review of Books*, vol. 34, n°16, 30 août 2012, pp.17-18.

6 « Les Etats fragiles », in *Politique étrangère*, 2011/1, 230 p.

Pourtant, l'histoire du Mali, de l'époque précoloniale jusqu'à aujourd'hui, est parsemée de conflits non résolus se réactivant de façon périodique. Leurs causes sont variées et complexes, s'ancrant dans les différentes dynamiques décrites dans l'*Autoportrait du Mali sur les obstacles à la paix* (voir section *Méthodologie*, p.5 ci-dessous)<sup>7</sup> et les sentiments d'inégalité et d'injustice qui en émanent. Cependant, les Maliens consultés dans le cadre du processus de dialogue mené par l'IMRAP et Interpeace depuis 2013 ont exprimé que, plus encore que les conflits eux-mêmes, c'est leur récurrence qui semble, aux yeux des populations, constituer le principal obstacle à la paix. Récurrence qui s'explique en grande partie par les limites et les défaillances dans les modes de gestion et de résolution des conflits déployés. En effet, que ce soit par le recours à la répression ou par le choix des voies de la négociation, les processus mis de l'avant tendent à porter en eux le germe du conflit suivant. De plus, les sentiments d'être abandonnées par l'État, d'être exclues des processus de paix et de voir ces derniers détournés, quand il ne s'agit pas du ressentiment et des désirs de vengeance face aux débordements de violence liés aux affrontements, poussent les communautés dans des dynamiques de repli identitaire, creusant encore davantage les distances entre communautés et entre les populations, l'État et l'Armée.<sup>8</sup>

S'il apparaît que les mécanismes de gestion et de résolutions des conflits sont au cœur de la problématique de la récurrence de ces conflits, la situation actuelle d'insécurité chronique qui prévaut dans certaines régions du Mali – au premier chef desquelles celles de Kidal, Gao, Tombouctou, Mopti, et dans une certaine mesure certaines autres zones plus au Sud – doit, aux yeux des Maliens, être résolue en priorité. Ainsi, lors de la Conférence nationale de Janvier 2015 (voir section *Méthodologie*, p.5) organisée par l'IMRAP et Interpeace qui a permis de déterminer les *Priorités pour la paix* auxquelles la société malienne devrait s'attaquer, un participant illustrait : « *Quand la case de Bourama brûle, au lieu que Bourama cherche qui a mis le feu, il faut d'abord éteindre le feu* ». Il est, en effet difficile, d'imaginer une sécurisation du territoire malien sans le concours des Forces de défense et de sécurité. Or, les populations tout comme les membres des Forces de défense et de sécurité (FDS) ont, au cours des consultations ayant mené à l'*Autoportrait du Mali sur les obstacles à la paix*, mis au jour une grave crise de confiance entre les populations et leur système de sécurité. Cette crise de confiance, et le manque de collaboration qui en découle, expliquent en partie à la fois l'incapacité actuelle des

---

7 IMRAP et Interpeace, *L'autoportrait du Mali sur les obstacles à la paix*, 2015.

8 IMRAP et Interpeace, *L'autoportrait du Mali sur les obstacles à la paix*, op.cit.

FDS à faire face à l'urgence de la situation sécuritaire et les raisons profondes qui ont mené à la crise de 2012 et à l'impasse actuelle.

Justifiée ou non, la répression de la révolte de 1963 a laissé des plaies béantes dans la psyché collective de certaines communautés, créant les conditions d'un cercle de vengeances qui, depuis, s'alimente des débordements et exactions commises de part et d'autre au gré des soulèvements subséquents.<sup>9</sup> Cette crise de confiance a motivé, suite au Pacte National de 1992, le retrait d'une grande partie des Forces armées présentes dans les régions du septentrion malien. Le vide sécuritaire ainsi créé a poussé une partie des populations à assurer elles-mêmes leur propre sécurité, par l'armement ou par la création de groupes d'auto-défense ou de milices qui, aujourd'hui, participent à la déstabilisation de la situation, ou à chercher la protection de milices existantes, de groupes armés, voire de groupes criminels<sup>10</sup>, le tout dans un contexte caractérisé par l'impunité. Dans ce contexte, le retrait ou repli des troupes maliennes sous l'avancée des groupes armés en 2012 n'a fait que creuser davantage le fossé et renforcer la méfiance entre populations civiles et Forces de défense et de sécurité.

Néanmoins, aux yeux des populations maliennes comme des membres des FDS, la simple présence de ces dernières ne saurait mettre fin à l'insécurité chronique. Les tensions liées au retour de l'Armée malienne dans les régions précédemment occupées dans la foulée de l'intervention française de 2013, la complexité de la mise en œuvre des dispositions de l'Accord pour la paix et la réconciliation ayant trait à la sécurité – cantonnement, intégration des ex-combattants ou patrouilles mixtes par exemple<sup>11</sup> – ou encore les importantes difficultés rencontrées par les casques bleus de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) dans la poursuite de leur mandat en attestent.

La Conférence nationale a donc établi en janvier 2015 que la priorité immédiate devrait être de chercher à mettre fin à l'insécurité chronique. Elle a jugé que pour ce faire, la méthodologie axée sur le dialogue libre et inclusif propre à l'IMRAP et Interpeace, de même que l'ouverture manifestée par des éléments des Forces de défense et de sécurité, pouvaient offrir une opportunité porteuse. Plus particulièrement, il s'agissait de réfléchir à la façon de rétablir la confiance entre les populations

---

9 Voir section 4.2.1.1. *L'emploi de la répression: quand la violence légitime génère la violence* de l'Autoportrait; IMRAP et Interpeace, *op.cit.*

10 Voir section 4.2.1.2. *Milices et groupes d'autodéfense* de l'Autoportrait; IMRAP et Interpeace, *op.cit.*

11 *Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger*

civiles et les FDS chargées d'assurer leur protection, conditions essentielles pour une réelle sécurisation du pays.

Face à cette direction impulsée par la Conférence nationale, IMRAP et son partenaire Interpeace ont poursuivi le processus déjà entamé en l'orientant, cette fois, vers le développement de solutions consensuelles et inclusives. L'objectif ici recherché est d'engager toutes les composantes de la société malienne dans un processus de réflexion autour des solutions possibles en vue de contribuer au rétablissement/renforcement de la confiance entre les Forces de défense et de sécurité et les populations civiles du Mali. Cet objectif nécessite le recours à une méthodologie appropriée pour assurer l'inclusivité du processus et son appropriation par les Maliens.

## Approche méthodologique

### **IMRAP et Interpeace | Un agenda pour la paix et la réconciliation au Mali**

Association malienne créée en octobre 2013, l'Institut Malien de Recherche-Action pour la Paix (IMRAP) cherche à contribuer au renouvellement d'un vouloir vivre ensemble harmonieux au Mali. Il œuvre également à l'enracinement du dialogue, comme mécanisme permettant de faire face de manière conjointe aux défis et opportunités pour la consolidation de la paix, la réconciliation et la cohésion sociale. L'IMRAP est constitué d'une équipe basée à Bamako. Elle s'appuie sur un réseau de chercheurs et mobilisateurs au niveau des régions lui permettant d'assurer une meilleure portée de son action à l'échelle nationale.

Interpeace est une organisation internationale qui dispose d'une vingtaine d'années d'expérience à travers le monde dans la consolidation de la paix. Elle assiste les sociétés affectées par les conflits à surmonter leurs profondes divisions internes à travers le dialogue et ce, dans le but de consolider la paix à long terme. Conscient du fait que la paix ne peut être imposée de l'extérieur, elle encourage l'engagement actif des acteurs locaux dans des processus d'analyse des difficultés de leur pays et d'élaboration de solutions pour y faire face.

Interpeace et l'IMRAP adoptent une approche méthodologique fondée sur la recherche-action participative. Cette méthodologie place au cœur du processus les Maliens eux-mêmes, véritables chercheurs et acteurs de changement. Ce faisant, l'IMRAP et Interpeace reversent les Maliens dans le jeu du diagnostic, de la recherche de pistes de solutions ainsi que de leur mise en œuvre.

### **La Recherche-Action Participative**

La recherche-action participative repose sur la conviction que les solutions aux défis auxquels les Maliens sont confrontés doivent être conçues et appropriées par eux-mêmes, afin d'apporter des remèdes efficaces et durables. Dans ce cadre, l'IMRAP rassemble les populations maliennes à travers des espaces de dialogue ouverts et sécurisés, respectant divers principes et accompagnés d'outils décuplant leur valeur ajoutée.

**Le principe d'inclusivité:** L'exclusion et la marginalisation de groupes clés peuvent semer les graines de conflits. Afin que tous les Maliens puissent se reconnaître dans le processus de consolidation de la paix mené par l'IMRAP et Interpeace, et dans un souci de neutralité, d'impartialité et d'objectivité, la participation de tous les groupes est encouragée, y compris ceux qui sont habituellement négligés ou considérés comme difficile à engager.

L'inclusivité permet de réduire les distances horizontales (entre les diverses populations et groupes sociopolitiques) et verticales (entre les autorités nationales, régionales et locales, les élites et la population à la base). Pour y parvenir, des critères de sélection des participants aux espaces de dialogue sont développés, respectant les sensibilités ethniques, religieuses, socioprofessionnelles, régionales, politiques, de génération, de genre (*cf. annexes*).

Sur la base de ces critères, une cartographie des différents acteurs est établie, avec l'appui des chercheurs et mobilisateurs locaux avec qui l'IMRAP collabore. Par ce biais, l'équipe veille à assurer la légitimité des représentants des principaux groupes engagés et à impliquer des personnes en mesure d'influencer positivement le changement. Cette approche inclusive garantit qu'une large base de la population partage un sentiment d'appropriation et de responsabilité envers la consolidation de la paix.

Riche de la diversité linguistique de son équipe et de son réseau, l'IMRAP invite les participants à s'exprimer dans la langue nationale de leur choix, malgré les difficultés attenantes. Cela permet de rester fidèle aux idées que le participant souhaite exprimer et de ne pas écarter certaines parties de la population en raison de leur idiome.

**Des dialogues informés:** Au cours des étapes successives de la recherche, des échanges sous forme de focus groupes et d'entretiens individuels sont menés par l'équipe de facilitation de l'IMRAP. Celle-ci relève les points soulevés par les participants, les reformule en cas de besoin pour assurer une compréhension partagée, puis les remet en débat. La technique employée laisse aux participants le premier rôle et permet l'émergence d'un consensus au sein du groupe ou à l'inverse, de faire ressortir les points de vue contradictoires. Par ailleurs, la recherche académique menée en parallèle par l'IMRAP permet aux facilitateurs d'informer les échanges, pour conduire les participants à approfondir les réflexions et analyses.

**L'outil audiovisuel:** L'audiovisuel est utilisé comme partie intégrante à la recherche. La vidéo permet d'assurer l'authenticité des propos rapportés en gardant fidèlement les points de vue exprimés pendant les débats et de saisir l'ambiance dans laquelle les consultations se sont déroulées. Dans un pays aussi vaste que le Mali, l'audio-visuel est un outil capital pour faire naître un dialogue virtuel et stimuler les débats. Projeter lors d'une séance de dialogue les images d'autres localités permet de tisser des liens et de contribuer à une compréhension mutuelle entre des groupes sociaux qui, du fait de distances géographiques, culturelles, ethniques générationnelles et sociales, n'entrent habituellement pas en dialogue. C'était notamment le cas pour une grande partie de la population et les Forces de défense et de sécurité (FDS), ou entre certains éléments de ces dernières et les autorités, par-exemple.

**Le Pôle Dialogue Mobile (PDM):** Face au rôle majeur de l'audio-visuel dans la stimulation du dialogue, et en réponse à une requête répétée et pressante de la part des populations, l'IMRAP a créé une unité dédiée, qui permet de compléter et renforcer les résultats issus des consultations, tout en décuplant l'étendue de la recherche. Grâce à son cinéma mobile équipé d'un générateur, d'un écran gonflable et d'un système audio, le Pôle de Dialogue Mobile (PDM) projette le film de *l'Autoportrait du Mali sur les Obstacles à la Paix* ainsi que d'autres capsules vidéo ayant attiré aux thématiques abordées, devant une audience de quelques dizaines à plusieurs centaines de personnes, dans des localités parfois très reculées.

Chaque projection est suivie d'une séance de débats permettant à cette même audience de s'exprimer librement et d'acquérir une compréhension mutuelle des questions soulevées. Les débats sont filmés et ces images renforcent les prochaines capsules diffusées. Quand les conditions sécuritaires le permettent, ces projections sont publiques. Dans le cas contraire, une cartographie des acteurs à convier est réalisée, en fonction de leur légitimité et capacité d'influence, afin de renforcer l'impact des projections-débats malgré des conditions sécuritaires plus précaires.

Le diagnostic des principaux défis à la paix, la recherche des pistes de solutions et l'accompagnement de leur mise en œuvre constituent les phases clés du processus « *Agenda pour la paix, la réconciliation et la cohésion sociale au Mali* » mis en œuvre par l'IMRAP et Interpeace.

## **La phase I | Le diagnostic: l'Autoportrait du Mali sur les obstacles à la paix**

La phase de diagnostic repose sur la mise en dialogue et la réflexion critique des populations autour de l'identification des causes profondes de la crise malienne. Au cours de cette phase appuyée par l'Union Européenne et le Royaume du Danemark, avec une contribution du Royaume de Norvège, de novembre 2013 à mai 2015 plus de 5 000 Maliens ont été consultés à travers 130 espaces de dialogue et plus de 70 entretiens individuels. Ces consultations, menées de manière inclusive et participative, ont concerné l'ensemble du territoire national de Kayes à Kidal et les camps de réfugiés en Mauritanie et au Niger.

A l'issue de ce vaste processus de dialogue, les Maliens se sont accordés sur quatre priorités à adresser pour une paix durable au Mali, à savoir (i) la mutation des valeurs sociétales, (ii) l'insécurité chronique (iii) les limitations d'accès à l'emploi pour les jeunes et (iv) la défaillance dans la gouvernance des affaires publiques.

Les réflexions menées par les Maliens autour de ces quatre priorités à la paix ont débouché sur un rapport intitulé « *Autoportrait du Mali sur les obstacles à la paix* » accompagné d'un film du même nom. Ces résultats ont, par la suite, été largement disséminés, aussi bien auprès des populations à travers le Pôle Dialogue Mobile de l'IMRAP, que des autorités locales et nationales, ainsi que des partenaires techniques et financiers aux niveaux national et international.

## **La phase II | Des solutions consensuelles aux priorités maliennes pour la paix**

L'« *Autoportrait du Mali sur les obstacles à la paix* » a constitué un premier pas vers le changement souhaité et porté par les Maliens. A l'issue de ce processus auto-réflexif sur les défis à la paix, l'IMRAP et Interpeace ont lancé une seconde phase de recherche-action participative appuyée par le Royaume du Danemark avec une contribution du Royaume de Norvège, le 1er juin 2015. Elle a pour but l'élaboration, par les Maliens, de solutions pérennes à deux des priorités pour la paix préalablement identifiées, à savoir: (i) la mutation des valeurs sociétales ainsi que (ii) l'insécurité chronique et notamment la crise de confiance entre les Forces de défense et de sécurité (FDS) et les populations.



Pour ce faire, une démarche en trois étapes a été suivie:

- (i) les consultations au niveau des cercles pour le développement préliminaire par les Maliens d'une analyse diagnostique approfondie et la formulation de solutions aux priorités (menées de juin 2015 à mars 2016);
- (ii) l'organisation de deux restitutions par thématiques,<sup>12</sup> regroupant des représentants des régions et camps de réfugiés, ceci visant à approfondir et valider l'analyse et les solutions initiales (en mars 2016) ;
- (iii) la Conférence Nationale qui a permis aux représentants de tout le pays d'amender et de valider les résultats proposés, dans le but de créer un consensus d'ampleur nationale autour des solutions à mettre en œuvre (organisée en mai 2016).

L'ensemble du processus a été conduit à partir d'un cadre institutionnel comprenant:

- **Un Comité de pilotage** pour chacune des deux thématiques, comptant une dizaine de Maliens, ayant une expérience et/ ou expertise avérée et disposant d'une grande capacité d'influence. Leur rôle consiste, entre autres, à orienter les équipes de l'IMRAP dans la recherche de pistes de solutions et d'aider à l'ajustement de la stratégie de consultation.
- **Des mentors**, universitaires chargés d'encadrer les équipes de l'IMRAP par des conseils et des orientations. Ces personnalités sont des experts, des universitaires et/ou des acteurs légitimes et influents par rapport à la recherche thématique qu'ils appuient.<sup>13</sup> À la différence des Comités de pilotage qui se réunissent périodiquement, les mentors assistent les chercheurs dans leur travail quotidien.

L'engagement de ces acteurs clés contribue à assurer que les solutions qui émergent du processus soient, d'une part, véritablement acceptées et appropriées par les Maliens (condition pour une mise en œuvre efficace et pérenne du processus), mais également qu'elles tiennent compte de l'expertise et des expériences passées ou présentes, au Mali et au-delà.

12 Deux restitutions pour chacune thématique ont été organisées. Pour la thématique du « renforcement de la confiance entre populations et FDS », la première restitution s'est tenue à Mopti les 23 et 24 mars 2016, tandis que la seconde a eu lieu à Bamako les 29 et 30 mars 2016. Chacun de ces événements a rassemblé des représentants provenant de l'ensemble des régions maliennes ainsi que des camps de réfugiés.

13 Concernant la thématique du "renforcement de la confiance entre populations civiles et FDS", deux mentors ont accompagné les équipes de l'IMRAP dans leurs recherches. Il s'agit d'un universitaire, et d'un Inspecteur général de la Police à la retraite.

Cette nouvelle phase a ainsi permis à près de 2 000 Maliens de s'exprimer directement sur la thématique de la mutation des valeurs et du renforcement de la confiance entre FDS et populations. Plus de 70 séances de dialogue ont été organisées ainsi qu'une cinquantaine d'entretiens individuels ou collectifs. De ce nombre, près de 1 100 participants ont été engagés spécifiquement autour de la thématique du renforcement de la confiance entre FDS et populations, au cours de 40 séances de dialogue et une quinzaine d'entretiens.<sup>14</sup> Parmi eux, Sur la question spécifique du renforcement de la confiance entre FDS et populations, 31% des participants étaient âgés de moins de 35 ans, et 19% étaient des femmes (*cf. annexes*).

Par ailleurs, le Pôle de Dialogue Mobile (PDM) a suscité l'engagement de près de 10 000 personnes de juin 2015 à mars 2016 dans le cadre de 55 projections-débats autour des conclusions de l'Autoportrait, dont la question de la crise de confiance entre populations et FDS (*cf. annexes*). Ces événements, menés sur l'ensemble du territoire malien ainsi que les camps de réfugiés, permettent de renforcer la culture du dialogue au Mali.<sup>15</sup>

La méthodologie mise en œuvre par IMRAP a permis le développement consensuel de solutions pour la paix, répondant aux défis liés à la mutation des valeurs. Toutes les régions du Mali ont participé à leur développement, de Kayes à Kidal, en passant par les camps de réfugiés du Niger et de la Mauritanie, permettant de nouer des liens et d'accroître la compréhension mutuelle entre populations maliennes autour des thématiques abordées. Ces solutions ont été priorisées de manière participative et consensuelle au cours de la seconde Conférence Nationale (*cf. Conclusion*).<sup>16</sup> A la demande des participants à la Conférence, les populations maliennes vont désormais être accompagnées par l'IMRAP dans la mise en œuvre de ces solutions, pour contribuer au changement qu'elles souhaitent.

---

14 Le nombre de 20% de femmes, certes en-deçà des standards d'Interpeace/IMRAP sur le plan de la représentation féminine, s'explique en grande partie du fait de la composition fortement masculine des corps des FDS. Ainsi, la représentation féminine s'élève à : 12,4% pour la Police nationale; 11% pour la Protection nationale; 3% pour la Gendarmerie; 5% pour la Garde nationale; entre 6 et 7% pour les différents corps de l'armée; voir TRIQUET, Veerle et Lorraine SERRANO (éd.), *Le genre et le secteur de la sécurité: une étude de la Police nationale, de la Protection civile, des Forces armées et de sécurité, du système judiciaire et des services pénitentiaires au Mali*, Genève, DCAF, 2015.

15 Cette culture du dialogue attisée par le PDM est également appuyée par un partenariat avec des radios, et notamment Studio Tamani. Des émissions de « Grands dialogues » sont organisées dans les régions, à la suite du passage du PDM, autour des thématiques qui y ont dominé les échanges. Ces débats, rassemblant un panel d'invités de la région pertinents pour la question abordée, sont diffusés sur la cinquantaine de radios partenaires de Studio Tamani, implantées de Kayes à Gao.

16 Voir à ce sujet la Conclusion du présent rapport, qui présente les solutions jugées prioritaires ainsi que la justification évoquée par les participants.

## **Problématique et solutions aux défis de la crise de confiance entre les populations civiles et les Forces de défense et de sécurité**

Le dialogue mené par l'IMRAP et Interpeace auprès des populations maliennes et des membres des FDS a rapidement permis de déceler une crise de confiance profonde entre les Forces de défense et de sécurité (FDS) et les populations civiles. Cette situation de méfiance réciproque, qui est observée dans plusieurs cas de sociétés se relevant de conflits, constitue à elle seule un élément fondamental du système de crise qui freine la stabilisation et la consolidation de la paix: « *La relation entre la société civile et le secteur de sécurité est fondamentale pour la sécurité humaine. Dans de nombreux endroits, les populations civiles voient les forces de sécurité avec suspicion, les percevant comme des prédateurs plutôt que des protecteurs. Dans le même temps, de nombreux militaires et policiers se méfient aussi de la société civile, remettant en question leurs intentions* ».<sup>17</sup>

Cette méfiance est caractérisée par certains facteurs expliquant l'insatisfaction des populations en ce qui a trait à la qualité des services rendus par les FDS. Ces facteurs se regroupent au niveau de la gestion interne des FDS elles-mêmes d'une part, et de l'absence de dialogue et de collaboration entre les FDS et les populations d'autre part.

---

17 SCHIRCH, L. et D. MANCINI-GRIFFOLI, *Local Ownership in Security: Case Studies of Peacebuilding Approaches*, La Haye: Alliance for Peacebuilding, GPPAC, Kroc Institute, Décembre 2015.



## Chapitre 1. Difficultés dans la gestion des affaires de défense et de sécurité

Les difficultés pour les FDS à assumer pleinement leurs missions régaliennes, principalement la sécurisation des personnes et de leurs biens, s'expliquent selon les personnes consultées par un certain nombre de problèmes liés à la gestion interne des affaires de défense et de sécurité. En effet, de l'analyse des résultats de la recherche-action participative, il ressort que les FDS font face à des difficultés liées à une capacité opérationnelle minée par la non-disponibilité et/ou à des problèmes de gestion des moyens matériels et opérationnels, à une capacité d'action limitée par les insuffisances de formation adaptées au contexte sécuritaire ainsi qu'à des défis de gestion des ressources humaines. Ce renforcement des capacités opérationnelles est un aspect largement reconnu dans la littérature comme essentiel dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) des sociétés post-conflits. Une publication des Nations Unies examinant les défis et solutions liés à la RSS dans le contexte de la consolidation de la paix identifie non-seulement le renforcement des capacités des forces militaires et de police en temps de paix comme cruciale pour une paix durable, mais relève aussi comme impératif « *la réforme de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles pour assurer l'efficacité dans la gestion et le contrôle des institutions liées à la sécurité* ».<sup>18</sup> Dans le contexte malien, à ces défis vient se superposer la question de l'intégration des anciens combattants prévue par l'Accord pour la paix issu du processus d'Alger.

### 1.1 Faible capacité opérationnelle

Selon les participants aux espaces de dialogue, porteurs d'uniformes comme civils, la faiblesse des capacités opérationnelles des FDS s'explique d'une part par l'insuffisance de moyens matériels et d'autre part par les dysfonctionnements dans la gestion de l'existant. Une analyse partagée en partie par un député siégeant dans la Commission défense de l'Assemblée nationale: « *L'effectif de nos Forces armées est insuffisant pour couvrir les besoins du pays et assurer toutes les missions, no-*

---

18 SCHNABEL, A. et E. HANS-GEORG, *Security Sector Reform and Post Conflict Peacebuilding*, Tokyo: United Nations University Press, 2006, p.34

tamment celles relatives à la défense nationale. Notre Armée est dans un état de sous-équipement aigu ».<sup>19</sup>

### 1.1.1 Insuffisances de moyens matériels et opérationnels

Selon un participant au focus groupe de Kayes, « l'Armée c'est un homme, une mission et des moyens ». <sup>20</sup> Or, il ressort des consultations que, malgré les efforts fournis par l'État, les FDS maliennes font face à une insuffisance chronique d'équipements adéquats pour mener à bien leur mission de défense et de sécurité, tant à l'intérieur du territoire qu'à ses frontières. « Nous sommes très mal formés, très mal équipés, les armes que nous avons datent des années 80, elles sont usées et ne font pas le poids face à des armes modernes que portent les ennemis ». <sup>21</sup>

Ce manque de moyens a été souligné de façon comparable entre les différentes localités et casernes à travers le pays et joue considérablement sur la promptitude et l'efficacité des FDS lorsque celles-ci sont sollicitées par les populations afin de faire face à une menace, toute chose qui nuit aux relations de confiance entre FDS et populations civiles:

*« Au poste de sécurité, vous êtes là pour la sécurité des personnes et de leurs biens. Donc, il vous faut des moyens nécessaires d'armements, d'hommes... [...] Même le manger. Souvent, [...] il y a de ces plaignants ou bien il y a des gens qui viennent vous informer: 'il y a eu tel acte dans tel lieu'. Il vous faut des moyens roulants pour se rendre au lieu pour leur donner des satisfactions. Quand vous n'avez pas ces moyens-là, vous croyez qu'on va vous faire confiance ? Pour la population, pour eux, l'État nous fait tout, nous sommes dans les conditions nécessaires, nous sommes là pour ça. S'ils viennent se plaindre à nous, nous confier une mission et que nous nous n'arrivons pas à le faire, qu'est-ce que ça fait ? Ça fait du mal ! »<sup>22</sup>*

L'indisponibilité des moyens matériels s'étend du matériel roulant, aux armements et munitions, en allant jusqu'aux tenues et à la nourriture. À cela s'ajoute l'état de délabrement de certains locaux (bureau, logement de fonction), ouvrant certaines questions quant aux défis liés à la gestion de l'existant. Pour nombre de Maliens

19 Propos d'un membre du Comité de pilotage, rapporteur de la Commission défense de l'Assemblée nationale, Bamako, réunion du Comité de Pilotage du 21 avril 2016

20 Focus groupe homogène FDS Kayes, région de Kayes, octobre 2015

21 Focus groupe homogène FDS, Nioro, région de Kayes, avril 2015

22 Focus groupe homogène FDS, Nioro, régions de Kayes, avril 2015

consultés, les dotations en équipements des FDS permettant d'accomplir leur mission régaliennne est plus qu'urgente:

*« Porter l'uniforme ne veut pas dire que je suis blindé, hein ! Le porteur est un humain comme les autres et il a été civil avant de porter l'uniforme ! Il faut qu'il soit dans des conditions nécessaires pour faire son travail, mais tel n'était pas le cas, hein ! Moi, j'ai vu de mes propres yeux des militaires se battre pour la nourriture. Ce jour-là, j'ai vu de mes propres yeux, le riz du camp ne suffisait pas les militaires. Et tu veux que quelqu'un qui ne mange pas à sa faim se tienne debout avec une arme pour te défendre ? »<sup>23</sup>*

Cette préoccupation des Maliens est, en partie, prise en compte par les nouvelles autorités en charge de la gouvernance du secteur de la sécurité. Une Loi portant sur l'orientation et la programmation militaire<sup>24</sup> a été votée à l'unanimité le 20 février 2015, lors d'une plénière à l'Assemblée nationale. Elle prévoit pour les Forces de défense des investissements de plus de 1 230 milliards de francs CFA sur cinq ans (2015-2019), soit un budget moyen de plus 246 milliards par an. *« Par rapport à l'année 2015, il s'agit d'une augmentation du budget de plus de 12%. L'objectif de l'État est de se doter à l'horizon 2019 d'une organisation et d'un plan d'équipements, de disposer d'un outil de défense adapté aux besoins de sécurité et capable, en toutes circonstances, de défendre l'intégrité du territoire national tout en contribuant à la consolidation de la démocratie »<sup>25</sup>.*

Sur un besoin en ressources humaines estimé à près de 20 000 hommes<sup>26</sup>, il est prévu de recruter environ 10 000 hommes entre 2015 et 2019. Le montant total pour ce recrutement s'élève à près de 43 milliards de francs CFA. La Prime Globale d'Alimentation<sup>27</sup> est accordée par le Gouvernement.

23 Focus groupe homogène civils, Nioro, région de Kayes, avril 2015

24 Loi d'orientation et de programmation militaire (LOPM) du 20 février 2015

25 LOPM, *op.cit.*

26 LOPM, *op.cit.*

27 La PGA est actuellement fixée à 1 000 FCFA par jour et par agent, soit 30 000 FCFA par mois. Sur les théâtres d'opérations, ladite prime est versée au commandement pour qu'il prenne des dispositions relatives à la restauration des agents de terrain.

Il est prévu que l'application de cette loi contribuera à l'amélioration de la capacité opérationnelle des unités combattantes, du soutien logistique, de la mobilité des unités opérationnelles, du cadre de vie et de travail du personnel ainsi que du commandement.<sup>28</sup>

Des mesures ont donc d'ores et déjà été entreprises par l'État sur le plan législatif afin de combler le manque en moyens matériels. Les mois à venir diront si l'opérationnalisation de ces textes pourra produire les résultats attendus. Entre-autres inquiétudes évoquées par les populations face à ces investissements massifs s'élève la question de la gestion de ces moyens, qui à leurs yeux a fait défaut par le passé.

### 1.1.2 Mauvaise gestion des moyens disponibles

La façon dont les équipements et les fonds de roulement sont gérés par des responsables politiques et militaires est fortement décriée par certains Maliens. De leurs avis, la gestion des finances et du matériel est un sujet tabou auquel personne n'ose s'attaquer.

*« Certains problèmes de l'Armée aujourd'hui sont dus à la mauvaise gestion de la hiérarchie. Les sous-officiers et les hommes de rangs subissent ces injustices au quotidien. Il n'y a même pas longtemps, nous avons vu dans les médias des cas de détournements sur la prime globale d'alimentation etc... Fort heureusement, certains responsables de ces actes ont été mis aux arrêts »<sup>29</sup>.*

Aussi, du point de vue des agents des Forces de défense et de sécurité, les populations civiles - qui ignorent, dans la plupart des cas -, les conditions de vie et de travail des militaires et qui entendent tous les jours que des montants considérables ont été investis dans les équipements pour l'Armée, ne peuvent qu'avoir du mépris pour les FDS lorsque celles-ci sont incapables de faire face aux menaces. « *Où sont les équipements qui ont défilé pendant la fête du cinquantenaire ?* », s'interrogent des Maliens consultés.<sup>30</sup>

Cette insuffisance de visibilité sur les investissements consacrés à la prise en charge des FDS par l'Etat et ses partenaires continue d'alimenter une incompréhension totale entre les FDS et les populations civiles. Les unes ayant le sentiment de ne pas

28 Rapport de la Commission défense de l'Assemblée Nationale, session du 20 février 2015.

29 Restitution régionale de Bamako, mars 2016

30 Focus groupe homogène civils, Tombouctou, région de Tombouctou, décembre 2015



être prises en charge par l'Etat et les autres pensant que l'Etat met tous les moyens à la disposition des FDS.

Si la question des moyens mis à disposition des FDS est omniprésente dans l'ensemble des discussions menées avec les différents corps, les populations mettent davantage l'accent sur les éléments liés aux ressources humaines.

## **1.2 Lacunes relevées dans la gestion des ressources humaines**

La situation sécuritaire actuelle exige des Forces de défense et de sécurité une certaine proactivité et une complémentarité entre corps pour faire face aux menaces de guerres asymétriques, en constante évolution. Or, aux yeux des Maliens, ces éléments font aujourd'hui défaut. S'il existe un consensus autour du manque de capacités matérielles et opérationnelles des FDS, la majorité des participants aux consultations reconnaissent que la gestion interne des ressources humaines constitue également un obstacle majeur à l'accomplissement de leurs missions. Ces dysfonctionnements dans la gestion des ressources humaines sont liés entre autres à la qualité du processus de recrutement et la qualité des formations. Ils alimentent un sentiment d'inégalité au sein des forces de défense et de sécurité.

### **1.2.1 Inadéquation de la formation au contexte sécuritaire actuel**

La volatilité de la sécurité dans le Sahel et particulièrement au Nord du Mali, est caractérisée essentiellement par la présence limitée de l'Etat dans les régions frontalières. Cette dynamique est aussi favorisée par la libre circulation des armes en Afrique du Nord et de l'Ouest, laquelle s'est vue accentuée par la chute du régime Kadhafi en Libye. La prolifération de groupes radicalisés et l'apparition avec ces derniers de nouvelles formes de violences ont considérablement changé les dynamiques dans la région au cours des dernières années.<sup>31</sup> La conjugaison de ces facteurs rend la situation sécuritaire à la limite incontrôlable du point de vue des participants aux consultations.

Malgré les efforts de l'État et de ses partenaires<sup>32</sup>, il ressort un fort besoin de renforcement des capacités de Forces de défense et de sécurité pour qu'elles puissent faire face à l'évolution de la situation sécuritaire. De l'avis d'un gendarme à la retraite,

31 DDG (Groupe Danois de Déminage), *Evaluation des risques sécuritaires aux frontières (Région du LIPTAKO GOURMA: Mali, Burkina et Niger Juillet)*, 2014, p. 6.

32 Par exemple EUCAP, EUTM, DCAF, la MINUSMA, etc.

*« les malfaiteurs se perfectionnent dans leurs actions tous les jours alors qu'il y a des militaires qui ne reçoivent qu'une seule formation durant toute leur carrière ».*<sup>33</sup>

Si dans le passé l'Armée malienne offrait des formations exemplaires à ces éléments au point que certains pays de la sous-région sollicitaient des places pour leurs officiers, sous-officier dans les écoles et/ou centres de formation militaires du Mali, il ressort des consultations que de nos jours ces formations nécessitent une réadaptation au contexte sécuritaire. Cette réorganisation de la politique sécuritaire doit mettre l'accent sur les nouveaux concepts de droit international humanitaire (DIH) et de droits de l'Homme pour éviter que les civils innocents ne soient victimes d'actes contraires à ces nouvelles dispositions internationales. Aussi, les FDS doivent-elle installer une approche collaborative avec les populations pour que les FDS puissent bénéficier de leur appui dans l'exercice de leur mission.

*« Avant, nous étions à des situations de guerre à deux états, mais aujourd'hui, nous sommes dans ce que nous appelons une guerre asymétrique ou tout le monde est suspect et dont la menace vient de l'intérieur d'un même état. La formation des FDS doit donc s'adapter à ce nouveau mode opératoire difficile à appréhender sans la collaboration avec la population civile »*<sup>34</sup>.

Aussi, les populations consultées (surtout dans les régions de Kidal, Gao et Tombouctou), pensent-elles qu'elles ont été victimes d'amalgames, au retour de l'Armée qui traitait toutes les populations restées sur place de terroristes ou de complices. De l'avis de certains, les Forces armées sont entraînées pour servir sur des théâtres d'opérations militaires classiques et non pour assurer des actions de police au sein des populations civiles. Elles se doivent donc d'adapter leurs modes opératoires aux réalités des nouvelles menaces asymétriques qui exigent une meilleure interaction avec les populations et un respect scrupuleux des droits de l'Homme.

Ainsi témoigne un Malien réfugié en Mauritanie: *« Personne n'ira vers une bête dont il a peur. Si tu veux savoir combien nous aimons le Mali, même la terre et les arbres nous manquent mais ce qui nous a fait quitter est là encore. Ce sont ces exactions que nous avons subies et qui continuent jusqu'à présent... »*<sup>35</sup>

33 Focus groupe homogène gendarmes, Kayes, région de Kayes, octobre 2015

34 Conférence Nationale de Bamako (propos d'un haut responsable de l'Armée), mai 2016

35 Projection-débat, Pôle Dialogue Mobile, Camp de réfugiés M'Berra, Mauritanie, septembre 2015

Pourtant de l'avis de certains officiers consultés, d'énormes efforts sont consentis actuellement par l'Etat pour renforcer les capacités des FDS en matière de respect des droits de l'Homme pour éviter, justement, l'installation d'un sentiment d'amalgame chez les civils. Ces formations auxquelles tous les corps de FDS participent ensemble sont aussi de nature à renforcer la cohésion et la collaboration entre eux.

### 1.2.2 Insuffisance de cohésion et d'interopérabilité entre les corps

De l'avis des personnes consultées, les différents corps se comportent plus en rivaux les uns envers les autres que comme des collègues visant le même objectif. « *La Gendarmerie pense qu'elle est un corps d'élite plus que nous autres* »<sup>36</sup> témoigne un militaire dans le cadre d'un focus groupe. Ces rivalités seraient de nature à rendre plus difficiles la complémentarité et la collaboration entre différents corps des FDS. Cela s'expliquerait principalement, selon ces derniers, par l'existence d'une incompréhension des rôles et responsabilités des différents corps composant les FDS. Cette incompréhension s'explique selon certaines personnes par la méconnaissance des statuts et du code de conduite des Forces de défense et de sécurité qui explique clairement les différentes missions assignées à chaque corps.<sup>37</sup>

Il ressort de l'analyse des échanges tenus lors des consultations que dans la pratique, le code de conduite des FDS est méconnu de certains éléments. Aussi, certains policiers ont-ils le sentiment que leur corps est défavorisé au profit des autres, notamment au niveau des avantages attribués aux corps dans l'exercice de leur mission:

*« Quand il s'agit de chercher des avantages, on les cherche au nom de toutes les Forces de défense et de sécurité; mais s'il faut redistribuer ces avantages la Police Nationale est toujours écartée ! Je vous donne un seul exemple parmi tant d'autres: c'est les primes de logement ou l'accès aux logements sociaux. Jusqu'à présent la Police n'a pas bénéficié de ces choses-là [...]. Le statut de la Police est très clair, normalement quand on parle du Ministère de la Sécurité, c'est seulement la Police et la Protection Civile; tous les autres corps relèvent du Ministère de la Défense. Et dans le cadre de l'exercice de sa mission, la Police fait appel à eux pour emploi. Dans ce cas ils sont sous la responsabilité de la Police jusqu'à la fin de cette mission. Les textes sont clairs, hein ! Mais souvent les gens font semblant de les ignorer ».*<sup>38</sup>

36 Focus groupe hétérogène civilo-militaire Bamako, District de Bamako, janvier 2016

37 Code de conduite des Forces armées et de sécurité Titre III Article 16, 17, 18, 19 et 20

38 Propos d'un doyen de la Police nationale pendant la Conférence nationale

Ce manque de compréhension des rôles de chaque corps se combine à l'absence de cadres ou de mécanismes effectifs de collaboration ou de coordination afin de renforcer les complémentarités entre différentes composantes des FDS. Ces incompréhensions et le manque d'interaction empêchent le développement d'un niveau de confiance réciproque et d'un esprit de camaraderie qui renforceraient la coopération et permettraient ainsi aux FDS, aux yeux des Maliens consultés, de mieux remplir les missions qui sont les leurs. « *Entre nous même FDS on ne se connaît pas, souvent on ne sait pas qui fait quoi, comment les civils peuvent nous comprendre ? S'il n'y a pas de compréhension et de complémentarité entre nous la coopération avec les civils sera difficile* ». <sup>39</sup>

### 1.2.3 Lacunes dans le processus de recrutement

Depuis quelques années, le recrutement dans les FDS est devenu une question « d'héritage », selon des Maliens consultés. « *Si tu n'as pas un parent bien placé dans l'Armée tu ne peux pas être recruté !* » <sup>40</sup> Du point de vue des participants aux espaces de dialogue, il existe notamment des insuffisances de communication et de clarté sur le processus de recrutement. Cet état de fait pénalise les candidats au recrutement qui n'ont pas de contacts directs au sein des corps et qui ne disposent ainsi pas de l'information nécessaire sur les procédures à suivre ou sur le moment des ouvertures du recrutement.

En plus de ces insuffisances de communication, le mode de recrutement au sein des FDS a été fortement décrié par des participants du fait de la corruption et du poids des relations sociales <sup>41</sup> qui entravent considérablement sa bonne marche.

Les personnes recrutées ne sont pas toujours les plus aptes ou celles qui ont une vocation pour le métier des armes: « *Il y a toujours des personnes recommandées et imposées soit par des responsables politiques ou par la hiérarchie militaire aux recruteurs, sans tenir compte ni de leur aptitude physique et morale, ni de leur moralité* ». <sup>42</sup>

---

39 Conférence nationale de Bamako, mai 2016

40 Focus hétérogène civils-militaires, Sikasso, région de Sikasso, avril 2016

41 Influence des liens de parenté (recruté quelqu'un par ce que c'est le fils de ton frère, du cousin etc.) Influence aussi de certaines personnalités traditionnelles qui interviennent pour défendre la cause de certains candidats pour diverse raisons.

42 Focus groupe homogène civils, Gao, région de Gao, décembre 2015

Cet avis n'est pas partagé par certains participants au focus groupes des femmes et des jeunes civils des camps qui ont mentionné que la corruption existe dans tous les corps de métier: « *le favoritisme est une pratique généralisée au Mali dans tous les secteurs* ». <sup>43</sup> Ces propos sont confirmés par un haut responsable militaire qui pense qu'autrefois, les fils de militaires étaient privilégiés pendant le processus de recrutement mais que de nos jours cela n'est plus le cas: « *Autrefois, les fils des militaires avaient certaines facilités dans le recrutement aux FDS comme c'est le cas pour les fils de chemineaux qui sont favorisés aux chemins de fer et les fils des juges qui sont prioritaires aux postes de stage dans les tribunaux [...]. Mais franchement, cette pratique a tendance à disparaître dans l'Armée* ». <sup>44</sup> Indépendamment de ces avis, un officier militaire consulté à Kayes pense que dans l'effectif des FDS les enfants recrutés de parents civils sont nettement plus nombreux que des enfants dont les parents sont militaires. De son avis, il y a une égalité de chance entre tous les candidats aux processus de recrutement aux FDS sans aucune forme de discrimination.

Au-delà de ces interférences par les responsables politiques et la hiérarchie militaire, certains payent directement des sommes plus ou moins importantes pour se faire intégrer dans les corps de leur convenance, bien qu'ils ne remplissent pas nécessairement les exigences physiques et morales requises. De l'avis de participants aux focus groupes, ces personnes doivent par la suite considérer ces montants déboursés comme un investissement à rentabiliser, ce qui, à leurs yeux, expliquerait, en partie, la petite corruption et les rackets sur la population.

Pourtant le l'avis de certains FDS consultés, la responsabilité est partagée entres eux et les civils quand on parle de corruption et de favoritisme dans le processus de recrutement: « *Il n'y a pas de corruption sans corrupteur ! Ceux sont ces mêmes civils qui crient à la corruption qui viennent chez vous, vous supplier pour que leur enfant soit recruté !* » <sup>45</sup>

Ces interférences dans le système de recrutement, ou du moins la perception de favoritisme et de manque de transparence continuent d'accentuer la frustration, en particulier chez les jeunes ruraux qui se sentent marginalisés par ce processus qui favorise à leurs yeux ceux qui n'ont pas forcément de respect pour l'éthique et la déontologie du métier des armes.

---

43 Focus groupe femmes et jeunes du camp militaire, Kayes, région de Kayes, octobre 2015

44 Focus groupe hétérogène civils-militaires, Sikasso, région de Sikasso, avril 2016

45 Focus groupe hétérogène civils-militaires Bamako, District de Bamako, janvier 2016

Ces manquements éthiques et le non-respect de la déontologie observés dans le cadre du processus de recrutement ne s'y limite cependant pas. Ainsi, pour la quasi-totalité des Maliens ayant participé au processus, les comportements individuels d'une partie des représentants des FDS sont l'un des premiers facteurs expliquant leur méfiance envers ces derniers et leur refus de collaborer.

### 1.2.4 Non-respect de l'éthique et de la déontologie

Selon certains participants aux consultations, la qualité des hommes est un élément important pour que les FDS puissent fournir des services de qualité et aussi donner une bonne image d'elles-mêmes: « *Une seule arachide pourrie peut faire cracher une bouche remplie* ». <sup>46</sup> Les mauvais comportements individuels (corruption, abus de pouvoir) de la part de certains porteurs d'uniforme sont perçus par les populations comme étant le résultat de carences de formation sur l'éthique et la déontologie de la fonction des FDS: « *[...]vous les agents des forces de défense et de sécurité qui êtes aux affaires, vous devez apprendre à savoir ce que vous devrez faire et ce que vous ne devrez pas faire. Je le dis en connaissance de cause* » <sup>47</sup> déclare en ce sens un ancien gendarme à la retraite. En plus de ces lacunes de la formation, d'autres estiment que la mauvaise qualité morale de certaines personnes recrutées contribue aussi à ternir l'image des FDS.

Outre ces insuffisances de formation sur le savoir-faire et le savoir-être des FDS dans l'exercice de leur métier, l'impunité perçue aussi bien chez les civils que chez les porteurs d'uniforme, est un handicap majeur pour le développement de relations de confiance entre eux.

Si, d'une part les populations civiles ont le sentiment que certains porteurs d'uniforme se livrent aux rackets et autres abus de pouvoir, d'autre part, les FDS pensent que les relations sociales pèsent considérablement sur elles dans l'exercice de leur fonction. De leur avis, ces relations sociales jouent sur la qualité des services et la motivation des hommes au sein des FDS à cause de l'intervention intempestive de certaines personnes influentes de la société civile et de la hiérarchie (leaders traditionnels, politiques, religieux et hauts gradés des FDS). Pour les Maliens, il ne fait pas de doute que ces pratiques contribuent à agrandir le fossé de l'injustice et de l'inégalité entre les citoyens. « *Quand la police arrête quelqu'un, c'est des interventions intempestives qui arrivent ! Des ordres qui viennent de n'importe où ! Comment,*

46 Focus groupe homogène civils, Ségou, région de Ségou, janvier 2016

47 Gendarme à la retraite, focus groupe homogène Gendarmes, Kayes, région de Kayes, octobre 2015

en réalité, cette Armée peut-elle accomplir sa mission régaliennne ? »<sup>48</sup> Cette interférence du social dans les questions de sécurité est perçue comme une entrave à l'exercice de leurs missions par certains participants issus des FDS.

Que ce soit au niveau de leur recrutement, de leur formation, de leurs comportements collectifs au sein et entre les différents corps, ou individuels envers les populations, les questions liées aux ressources humaines des FDS, à leurs comportements et à leur encadrement demeurent une préoccupation majeure des participants au dialogue. Cependant, au regard du contexte actuel, et particulièrement dans les régions du centre et du nord du pays, cette question des ressources humaines débouche inévitablement sur la question de l'intégration des ex-combattants issus des groupes armés.

### 1.3 L'intégration des ex-combattants

L'une des questions soulevées de manière constante depuis la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, est celle de l'intégration des ex-combattants au sein des FDS. Cette question n'est pas nouvelle au Mali, mais il convient de comprendre, notamment à la lumière des expériences passées, les préoccupations des populations, des FDS, de même que celles desdits « ex-combattants », autour de cet enjeu.

#### 1.3.1 Expériences passées du Mali en matière d'intégration

Les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants (DDR) font partie des stratégies de règlement pacifique des conflits au Mali depuis les années 1990.<sup>49</sup> L'application de cette stratégie de sortie de crise date du 6 janvier 1991 avec la signature de l'Accord de Tamanrasset (Algérie)<sup>50</sup>. Selon l'article

48 Focus groupe hétérogène civils-militaires, Kayes, région de Kayes, octobre 2015

49 La réintégration des ex-combattants est souvent mentionnée dans la littérature comme un élément clés dans l'établissement d'un secteur de sécurité capable de soutenir le processus de consolidation de paix dans une société post-conflit, ainsi que par les rapports du Secrétaire Générale des Nations Unies comme celui de 2013 sur la sécurité des Etats et des sociétés (A/67/970-S/2013/480 par. 56). Ce lien entre DDR et processus de paix fait maintenant partie de la doxa internationale et onusienne. L'importance de cet aspect est bien illustrée dans un article académique d'Andy Knight (2010) qui plaide pour une approche intégrée en plaidant la complémentarité entre DDR et SSR. Pour ce faire, il puise dans les expériences de consolidation de la paix sur le continent africain. « *Pour que des interventions de consolidation de la paix soient durables, il doit y avoir une prise de conscience croissante parmi les décideurs, les intervenants, des universitaires et des praticiens des liens entre DDR et SSR* ». Knight, Andy, 2010, « Linking DDR and SSR in post-conflict peace-building in Africa: An overview », African Journal of Political Science and International Relations, Vol. 4(1), Janvier 2010

50 Accord sur la cessation des hostilités entre le Gouvernement de la République du Mali d'une part et le Mouvement Populaire de l'Azawad et le Front Islamique Arabe d'autre part, signé en Algérie (Tamanrasset) le 6 janvier 1991

8 de cet Accord, « les combattants [pouvaient] intégrer les Forces armées maliennes dans les conditions définies par les deux Parties ». <sup>51</sup> Toutefois, cet accord n'a donné lieu à aucune intégration. <sup>52</sup>

À la suite de cet accord, le Pacte National <sup>53</sup> signé en 1992, de son côté, stipulait qu'il devait être procédé dans les soixante jours suivant sa signature, à l'intégration totale des ex-combattants sur une base individuelle et volontaire. Dans la pratique, un grand nombre de combattants ont été intégrés dans les corps de l'Etat (2 542 au total) <sup>54</sup>; le reste a bénéficié de financements pour de petits projets individuels ou collectifs dans le cadre du Programme d'appui à la réinsertion socio-économique des ex-combattants (PAREM) et de la Consolidation des acquis de la réinsertion du nord (CAR-NORD).

Cependant, en dépit de tous les efforts déployés par l'Etat et ses partenaires, des difficultés persistent dans l'acceptation des ex-combattants au sein des FDS ainsi qu'auprès des populations civiles. Se pose dès lors le problème des motivations de ce rejet: Est-ce le principe de l'intégration qui est en cause ? Est-ce plutôt la modalité de l'intégration ? Ou bien est-ce la gestion des intégrés ?

### **1.3.2 L'intégration des ex-combattants telle que prévue par l'Accord pour la paix et la réconciliation signé les 15 mai et 20 juin 2015**

Dans le cadre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, il a été convenu de la mise en place d'une Commission d'intégration. La Commission d'intégration, en coordination avec le Conseil national pour la RSS, formulera des propositions sur les modalités d'attribution des grades et de reclassement. Les membres des mouvements, anciennement officiers des Forces armées et de sécurité, seront réintégrés au moins aux mêmes grades. Ceux qui ne remplissent pas les conditions et ceux qui choisiront de ne pas être intégrés pourront bénéficier d'une pension de retraite, d'une pension proportionnelle ou d'une pension d'invalidité ou tout autre arrangement suivant le cas. <sup>55</sup>

---

<sup>51</sup> Article 8, *Accord de Tamanrasset*

<sup>52</sup> Entretien individuel, inspecteur général de police à la retraite Bamako, District de Bamako, avril 2016

<sup>53</sup> Pacte conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et les Mouvements et Fronts Unifiés de l'Azawad consacrant le statut particulier du Nord 1996

<sup>54</sup> MOULAYE Zeini, *Groupe de travail régional sur les Programmes DDR et la gestion post-conflit en Afrique de l'Ouest. Etat des lieux au Mali*, p. 39

<sup>55</sup> Annexe 2, *Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger*, p. 22



## **Principe de l'intégration**

L'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger (mai-juin 2015) a prévu l'intégration des ex-combattants dans les FDS. Ce principe d'intégration, bien que contesté par quelques personnes ayant encore en mémoire les échecs des précédentes intégrations, est accepté par d'autres qui pensent que « *la paix n'a pas de prix* », <sup>56</sup> Néanmoins de l'avis des participants aux différents espaces de dialogue, les autorités en charge de la question de l'intégration des ex-combattants doivent tenir compte de ces erreurs du passé dans l'application du nouvel Accord. <sup>57</sup> « *La distribution arbitraire des galons et des postes de responsabilité aux intégrés qui ne viennent pas tous pour l'amour du métier [...] et aussi la politique de deux poids deux mesures dans l'application des sanctions disciplinaires dans l'Armée sont à corriger par le commandement. [...] Aussi, je pense qu'il faut un vrai suivi de cette intégration contrairement aux autres* ». <sup>58</sup>

Contrairement à ce sentiment d'injustice dans la distribution des galons et des postes de responsabilités aux intégrés, il ressort des consultations que certains de ces intégrés méritent bien leurs postes du fait de leur maîtrise du terrain et des armes mais aussi à cause de leur niveau d'instruction: « *Tous les intégrés ne sont pas des analphabètes* ». <sup>59</sup>

Ainsi, si une partie importante de la population se dit mal à l'aise face à l'intégration des ex-combattants, la très large majorité accepte en revanche le principe car constituant pour eux une étape vers la paix.

---

56 Focus groupe homogène FDS, Kayes, région de Kayes, octobre 2015

57 Les 'accords passés' réfèrent généralement au Pacte national et à l'Accord de Tamanrasset (Algérie)

58 Focus groupe homogène FDS, Ségou, région de Ségou, janvier 2016

59 Focus réfugiés retournés de Tombouctou, région de Tombouctou, décembre 2015

## Modalité de l'intégration

Au cours des consultations, le défi de l'appropriation du contenu de l'Accord par une large proportion des Maliens a été identifié. « *Du moment que c'est signé, nous ne pouvons pas empêcher cela, personne ne peut l'empêcher, mais ils doivent expliquer l'Accord aux gens dans un premier temps* »,<sup>60</sup>

Par ailleurs, selon les participants, les responsables politiques, militaires et administratifs qui sont supposés répondre à leurs questions et préoccupations sur l'Accord ne le maîtrisent pas eux-mêmes. Cette méconnaissance du contenu de l'Accord, en particulier de ses dispositions en matière d'intégration des ex-combattants, peuvent sérieusement perturber la bonne gestion de l'intégration.

## Gestion de l'intégration

La grande majorité des préoccupations autour de la question de l'intégration, soulevées par les Maliens pendant la recherche-action participative, résident dans la façon dont celle-ci va être gérée par les structures en charge de sa mise en œuvre.<sup>61</sup> De leur avis, les intégrations passées ont vu des inégalités dans la distribution des galons et des postes à responsabilité aux intégrés au détriment des autres agents, alimentant ainsi la méfiance au sein des FDS. Ces expériences nourrissent l'inquiétude des populations face aux intégrations à venir:

*« Les déserteurs reviennent en tant que gradés et on leur donne de hautes responsabilités. Nous ne sommes pas d'accord parce qu'ils vont bénéficier de plus d'avantages que les autres surtout chez les porteurs [d'uniforme] ».*<sup>62</sup>

De même, beaucoup de militaires sont frustrés parce qu'ils ont le sentiment qu'il existe une inégalité dans l'application des sanctions règlementaires et disciplinaires. Selon eux, c'est le haut commandement qui entretient cette inégalité dans les rangs: « *les ex-combattants désertent leur poste comme ils veulent pendant des mois et ils reviennent sans que personne ne place un mot. Nous autres, nous ne pouvons même pas rêver de cela. Ils constituent une armée dans notre Armée* ». <sup>63</sup>

60 Focus groupe homogène civils, Ségou, région de Ségou, janvier 2016

61 L'Accord prévoit que l'intégration soit supervisée par la Commission nationale du DDR et la sous-commission intégration des ex-combattants.

62 Focus groupe hétérogène civils-militaires, Ségou, région de Ségou, janvier 2016

63 Focus groupe homogène FDS, Gao, région de Gao, décembre 2015

Certains participants aux espaces de dialogue, civils comme militaires, pensent au contraire qu'il existe des exemples de réussite des anciennes intégrations et de bons comportements de certains intégrés. De leur avis, la résistance des FDS sur certaines positions stratégiques de l'Armée pendant la crise du nord est notamment due en partie à la connaissance par les intégrés de ces zones désertiques.

## Pistes de solutions

### A. Renforcer les mécanismes de contrôle

Un certain nombre d'institutions sont en place afin d'assurer un contrôle de la gestion des FDS, que ce soit l'Inspection de la Gendarmerie, l'Inspection du Ministère de la Défense, le contrôle parlementaire, ou encore une veille citoyenne des organisations de la société civile. Or, pour les Maliens consultés, ces derniers n'arrivent pas à remplir leurs fonctions d'une manière satisfaisante. De leur point de vue, les services d'inspection du Ministère de la sécurité et du Ministère de la défense doivent être redynamisés (organisation des missions de contrôles et d'inspections sur le terrain, application stricte des sanctions) pour s'assurer de la bonne gestion des investissements et éviter les cas d'abus de pouvoir et de corruption. De même, la Commission défense de l'Assemblée nationale et les organisations de la société civile (OSC) doivent jouer pleinement leur rôle de veille citoyenne. Ces différents contrôles et inspections pourraient garantir la bonne gestion des matériels ainsi que des ressources humaines.

Une étude plus approfondie du fonctionnement actuel, du degré d'efficacité et des principaux défis auxquels font face ces mécanismes pourrait permettre d'évaluer de quelle manière ces derniers pourraient se réformer pour opérer plus efficacement, et de façon pérenne.

## B. Adapter les capacités opérationnelles des FDS aux menaces sécuritaires actuelles

En plus de la loi d'orientation et de programmation militaire, les responsables étatiques en charge des questions de défense et de sécurité ont engagé un processus de réforme du secteur de la sécurité (RSS). Pour la réussite de cette réforme, les autorités en charge de la gouvernance du secteur de la sécurité envisagent la mise en place d'un Conseil national de la RSS en partenariat avec les autres signataires de l'Accord<sup>64</sup>.

Cependant, dans un souci de pérennisation de ces actions entreprises par l'Etat pour résoudre les questions d'équipements et de matériels opérationnels, les Maliens consultés soulignent qu'il faut également mettre en place un système de suivi continu de tous ces chantiers ouverts.

De plus, ils proposent la formulation d'une nouvelle loi d'orientation et de programmation sécuritaire à l'image de la LOPM<sup>65</sup> pour adapter les capacités des forces de sécurité (Police, Protection Civile, Garde Nationale et Gendarmerie Nationale) au contexte sécuritaire actuel. De leur avis, cette loi doit contenir des chapitres sur le recrutement des hommes en quantité et en qualité, les équipements et armements, les infrastructures en termes de logements et de bureaux.

Enfin, les participants rappellent qu'il ne suffit pas de voter une loi pour tel ou tel motif, mais qu'il faut une vraie volonté politique pour l'application de ces lois: *« Une loi ne sert pas à grande chose si elle n'est pas appliquée »*.<sup>66</sup>

## C. Adapter les capacités des Forces de défense et de sécurité à un contexte sécuritaire évolutif

De l'avis des Maliens consultés, la mise à disposition des équipements et matériels doit être accompagnée par des activités de renforcement des capacités à l'intention des FDS. Un grand nombre pensent qu'il faut instaurer des sessions de formation permanente pour adapter les capacités des Forces de défense et

<sup>64</sup> Chapitre 10, Article 25 et 26, *Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger*

<sup>65</sup> Loi d'Orientation et de Programmation Militaire

<sup>66</sup> Focus groupe homogène civils, Tombouctou, région de Tombouctou, décembre 2015

de sécurité à l'évolution sécuritaire, en mettant l'accent sur leur savoir-faire et leur savoir-être. Cette deuxième composante, axée sur les comportements et les attitudes, notamment dans l'interaction avec les populations, représente un élément fondamental aux yeux de ces Maliens.

Ces sessions de renforcement des capacités peuvent être organisées en impliquant des organisations de la société civile travaillant dans le domaine. Cet exemple de collaboration et de complémentarité existe de façon informelle entre la mission EUCAP Sahel-Mali<sup>67</sup>, la mission *European Union Training Mission* (EUTM) Mali, le Centre pour le contrôle démocratique des Forces armées (DCAF)<sup>68</sup> et quelques organisations de la société civile (OSC). Ces missions étrangères associent souvent les OSC<sup>69</sup> travaillant dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) aux activités de renforcement des capacités et de sensibilisation des FDS en matière de relations civils/militaires. Ce type de collaboration est perçu comme exemplaire par les premiers bénéficiaires que sont les FDS qui proposent leur institutionnalisation et leur pérennisation par les hautes autorités politiques et le commandement militaire.<sup>70</sup>

En plus des actions de sensibilisation et de renforcement des capacités, les personnes consultées pensent qu'il faudrait rendre le processus de recrutement plus transparent et accessible à tous.

67 La Mission EUCAP Sahel Mali, responsable de la planification et la mise en œuvre de la formation du personnel des Forces de sécurité intérieure a conjointement mené des activités de la RSS avec d'autres partenaires internationaux et nationaux.

68 Au Mali, DCAF accompagne les acteurs institutionnels et non-institutionnels impliqués dans le processus de réforme du secteur de la sécurité et, plus généralement, dans la gouvernance démocratique de ce secteur

69 Par exemple, dans le cadre des actions d'EUCAP, une Plateforme composée des organisations de la société civile actives dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité (RSS), d'EUCAP et des Forces de sécurité a été mise place. Elle comprend notamment ARG, WANEP, DCAF, la Fondation Friedrich Ebert, CONACIPAL, la MINUSMA, IMRAP-Interpeace à qui la présidence a été confiée, la Direction nationale de la Police qui assure la vice-présidence

70 Restitution régionale de Mopti, Mars 2016.

## D. Asseoir la transparence dans le processus de recrutement

Il ressort fortement des consultations que l'une des conditions au rétablissement de la confiance entre les FDS et les populations civiles passent nécessairement par l'équité, la transparence et l'efficacité du processus de recrutement.

- a. Assurer une meilleure communication dans les langues locales sur les procédures: Pour ce faire, certaines personnes pensent qu'il faut communiquer davantage sur le processus de recrutement à travers les antennes des radios locales et les chaînes de télévision pour informer le maximum de Maliens sur les critères, les conditions, les dossiers à fournir ainsi que les différentes épreuves du recrutement pour garantir son équité. « *Souvent, ils organisent des recrutements à Bamako là-bas sans que nous qui sommes dans les brousses nous soyons au courant [...]. Les avis de recrutement doivent être diffusés sur toutes les radios locales pour que nous les jeunes ruraux puissions aussi postuler* ». <sup>71</sup> Cet avis est partagé par certains hauts gradés des FDS.
- b. Publier les résultats de façon ouverte et transparente: Afin d'assurer la transparence du processus, nombre de Maliens consultés demandent la publication des résultats sur les antennes et sur des affiches avec les notes et les moyennes d'admission et d'échec des candidats. En effet, selon certains anciens candidats au recrutement, rares sont ceux qui connaissent le motif expliquant leur échec aux différents tests. Pour eux, ces actions de médiatisation sur les résultats du recrutement sont de nature à décourager le favoritisme et la corruption dans le processus et à assurer une plus grande confiance dans le système.
- c. Réaliser une enquête de moralité ou, au besoin, de personnalité approfondie sur tous les candidats et les nouvelles recrues: Pour que ces dernières propositions puissent porter leurs fruits, une évaluation de la moralité des candidats est jugée nécessaire. De l'avis d'un ancien directeur de la Police nationale, à la restitution de Bamako, pour qu'il y ait plus de transparence dans le processus de recrutement, il faudrait mettre en place « *l'enquête de personnalité* » pour permettre d'aller consulter les voisins directs des candidats, les enseignants qui les ont formés, les autorités religieuses et traditionnelles de son

71 Focus groupe homogène civils, Banankoro, région de Ségou, janvier 2016

quartier ou village. Cette enquête va au-delà de l'enquête de moralité dont le préalable est d'apporter un certificat de bonne moralité et un casier judiciaire. Or, actuellement, certaines personnes de mauvaise foi peuvent se procurer un casier judiciaire sans qu'on ne vérifie leurs antécédents.<sup>72</sup>

Aussi, selon un haut gradé des FDS, « [...] *Donc même si on instaurait les enquêtes de moralités, il faudrait moraliser ses enquêtes de moralité. Tant que ce n'est pas moralisé, on va mettre la forme mais le fond est nul. On n'aboutira jamais à quelque chose. Nous qui sommes les chefs d'unités, nous le savons aujourd'hui. Moraliser l'enquête de moralité, c'est d'abord la qualité de celui qui fait l'enquête, c'est la qualité des conditions de concours. On a vu ailleurs: je parle sous le contrôle de ceux qui ont fait Haïti, il y a une enquête de moralité pour les recrutements pour les policiers haïtiens malgré que c'est un pays en désordre, on va jusque-là où tu es né, on ne publie pas les résultats comme ça [...]. Et même après le recrutement, si on se rend compte qu'il y a eu des erreurs, on va te mettre à la porte* ». <sup>73</sup>

Indépendamment de toutes ces propositions citées plus haut, certaines personnes consultées, notamment liées aux autorités à divers niveaux, pensent qu'il faut d'abord veiller au respect et à l'application stricte des textes et lois existant en matière de recrutement dans les forces de défense et de sécurité.

## **E. Restaurer le Service National des Jeunes et le Mouvement pionnier**

Selon des Maliens consultés, la restauration du Service National des Jeunes (SNJ) permettrait notamment d'accroître la qualité des ressources humaines des FDS et présenterait, en plus, d'autres avantages. Dans un premier temps, le SNJ contribuerait à inculquer des valeurs civiques et morales aux jeunes maliens. Le SNJ permettrait également aux recruteurs d'identifier plus aisément les candidats de valeur à l'épreuve de l'action.

*« Le retour de l'instauration du Service National des Jeunes n'est rien autre chose que véritablement prendre en main la formation de cette jeunesse qui, demain,*

<sup>72</sup> Focus groupe Direction Générale de la Police Nationale, Bamako, District de Bamako, février 2016

<sup>73</sup> Focus groupe Direction Générale de la Police Nationale, Bamako, District de Bamako, février 2016

*est le futur de ce pays-là ; donc on les forme militairement sur le plan du caractère, l'honnêteté, la probité, on les forme et dès qu'on va les verser au niveau du service, au niveau de la vie active, ils deviennent des exemples. Tant qu'on ne réforme pas l'homme malien tout ce que vous dites, on perd, on va à côté. Et la preuve, rien ne dit rien aux Maliens aujourd'hui ».*<sup>74</sup>

Par ailleurs, le SNJ permettrait aux populations civiles, dès leur jeune âge, de découvrir les conditions de vie et de travail des FDS et d'améliorer la compréhension des Maliens – qu'ils soient civils ou porteurs d'uniforme – sur les rôles et responsabilités de chacun.

La restauration du SNJ est déjà en passe d'être mise en œuvre par les autorités. Sur le rapport du Ministre de l'emploi, de la formation professionnelle, de la jeunesse et de la construction citoyenne, le Conseil des Ministres du 2 décembre 2015 a adopté un projet de loi abrogeant la Loi n°83-27/AN-RM du 15 août 1983 portant institution du Service National des Jeunes.<sup>75</sup> Cependant, la loi devant rétablir le SNJ tarde à être mise en œuvre.

De l'avis des participants aux espaces de dialogue, cette nouvelle décision politique des autorités est salubre. Nombreux sont ceux qui pensent que le SNJ, s'il doit être redynamisé, formerait idéalement tous les jeunes du Mali. Or, conscients des difficultés financières auxquelles le pays fait face actuellement, les Maliens proposent qu'il soit obligatoire à tous les nouveaux admis de la fonction publique de l'État et de celle des collectivités locales.

## **F. Assurer une meilleure cohésion et coopération entre les différents corps**

Au-delà de ces différentes dispositions visant à assurer une meilleure gestion et une plus grande efficacité au sein des différents corps, des initiatives allant dans le sens d'une meilleure complémentarité, coopération et cohésion entre les différentes forces sont nécessaires. Il importe donc d'arriver à développer des cadres et/ou mécanismes permettant de renforcer et maintenir une meilleure cohésion entre les différents corps sur le plan technique et opérationnel et développer

<sup>74</sup> Focus groupe hétérogène civils-militaires, Bamako, District de Bamako, janvier 2016

<sup>75</sup> Communiqué du Conseil des Ministres du 02 décembre 2015.



« *l'esprit de camaraderie* ». <sup>76</sup> Différentes propositions ont été énoncées telles que des stages, des formations communes ou d'autres formes à définir. De l'avis de certains participants militaires, le commandement doit faciliter la mise en place des activités fédératrices entre les différents corps des FDS comme par exemple les visites d'échanges, des journées portes ouvertes entre les différents camps et/ou garnisons militaires sanctionnées par des compétitions sportives.

## **G. Faciliter l'acceptation de l'intégration des ex-combattants dans les FDS et au sein de leur communauté d'origine**

Malgré certaines inquiétudes pour la réussite de cette intégration, une large communication sur l'Accord visant la sensibilisation des populations à la base, a été proposée de manière répétée. Ainsi, les participants estiment nécessaire d'expliquer aux élites (hauts cadres et responsables étatiques, autorités militaires, leaders religieux et politiques) les dispositions de l'Accord de paix relatives à l'intégration des ex-combattants (chapitre 8 et point II de l'annexe 2 de l'Accord). De leur point de vue, la sensibilisation sur les dispositions prévues par l'Accord en matière d'intégration doit forcément commencer par les responsables politiques, religieux, militaires et traditionnels qui pourront, à leur tour, relayer l'information au large public. Aussi, les médias pourront-ils être mis à contribution pour assurer une large diffusion.

De plus, de l'avis des participants, l'accélération de la mise en place et la fonctionnalité des structures en charge du suivi de l'Accord et de l'intégration comme le Comité national pour le suivi de l'Accord et le Conseil national de la RSS, peuvent garantir la réussite de l'intégration des ex-combattants dans les forces de défense et de sécurité.

---

76 Entretien Individuel, haut cadre et ancien encadreur de la Gendarmerie nationale, février 2016



## Chapitre 2. Méfiance et déficit de collaboration entre les Forces de défense et de sécurité et les populations civiles

De l'analyse des résultats du processus de consultation des Maliens, il apparaît que les obstacles à la collaboration entre les Forces de défense et de sécurité et les populations civiles s'expliquent par plusieurs facteurs. La détérioration progressive des relations de confiance s'ancre dans un difficile traitement du passé, la méconnaissance réciproque des rôles et des responsabilités des acteurs, la difficile gestion de la communication et l'absence d'espaces de dialogue entre FDS et populations.

### 2.1 Traitement du passé

Lors de nombre de consultations, il est apparu que la question de la confiance entre les FDS et les populations civiles est ancienne. Caractérisée selon les époques par la crainte, la méfiance et le mépris, cette relation houleuse traverse les époques : celle de la colonisation, voire des grands empires antérieurs, du régime militaire, puis l'avènement de la démocratie, jusqu'à la crise de 2012.

#### 2.1.1 La phobie des gens en arme, héritage des grands empires et du régime colonial

Selon les Maliens consultés, la méfiance entre les FDS et les populations civiles date de la période des grands empires et a été accentuée avec l'arrivée du colonisateur. De l'avis d'un conseiller du chef de village de Banankoro : « *La peur des populations civiles envers les militaires est antérieure à la colonisation* »<sup>77</sup> Selon certains participants, pendant ces époques antérieures à la colonisation, les *donso*<sup>78</sup> étaient des guerriers au service du roi ou de l'empereur selon les zones. Selon un historien de Tombouctou, la nature même de leurs différentes missions (les grandes guerres, la collecte des impôts, le maintien du pouvoir du roi) et la « brutalité » avec laquelle ces premiers « militaires » accomplissaient ces missions au service du pouvoir faisaient d'eux des personnes redoutées par les populations civiles<sup>79</sup>.

77 Focus groupe hétérogène civils-militaire, Banankoro, région de Ségou, janvier 2016

78 Chasseurs, ils sont aussi les premiers guerriers, à l'image des FDS actuelles, qui avaient la responsabilité d'assurer la protection des villages

79 Entretien individuel, Salem OULD, historien et écrivain, Tombouctou, octobre 2015

L'époque des grands empires a été suivie par l'arrivée du colonisateur. De l'avis de certains Maliens, la brutalité qui a accompagné l'arrivée du « colon français » n'a fait qu'exacerber la méfiance entre les communautés et les acteurs qui ont facilité l'imposition du régime colonial – l'armée coloniale, les commis<sup>80</sup>, etc. Malgré une opposition résolue des populations, les empereurs furent contraints de quitter leurs royaumes face à la supériorité militaire de l'ennemi. Le système imposé par le colonisateur se basait sur l'usage et le recours à la force et non sur le dialogue et la persuasion. L'armée coloniale et les commis étaient les artisans de cette politique qui permit au colonisateur d'assurer sa domination en vue d'éviter toute contestation de la part des populations.<sup>81</sup>

Ainsi, du point de vue des participants à la présente recherche, les porteurs d'uniforme au service du colonisateur, se sont illustrés par des actes de répression et de violence qui ont laissé des souvenirs douloureux dans la mémoire collective: « *La seule vue d'un porteur d'uniforme pouvait faire fuir tout un village et de la même manière un seul garde, même sans son arme, pouvait collecter de force les impôts de toute une zone sans que quiconque ne bronche* ». <sup>82</sup>

Selon certains participants, pour assurer sa domination, l'occupant s'est attelé à couper autant que possible, toute relation entre les militaires à son service et les autres populations civiles. Il s'agissait ainsi pour eux de soustraire les militaires de toute influence de la part de leur communauté d'origine. Il s'agissait de leur inculquer une idée de supériorité par rapport aux civils<sup>83</sup>.

Pour ces derniers, les porteurs d'uniforme étaient ainsi éduqués pour mépriser et se méfier des civils pendant que les civils, à leur tour, considéraient les militaires comme des traîtres qui servaient la puissance coloniale au détriment de leurs frères. Ces images négatives, qu'avaient réciproquement les militaires et les civils, ont favorisé le développement de stéréotypes qui ont dégradé les relations entre civils et militaires durant la colonisation et même au-delà, marquant encore, de nos jours, les esprits.

---

80 Premiers administrateurs et/ou employés au service de colonisateur

81 *Livre d'or du cinquantenaire de l'indépendance du Mali, 1960-2010* p.41

82 Focus groupe homogène civils, Kayes, région de Kayes, octobre 2015

83 Historien, focus groupe hétérogène, Kayes, région de Kayes, octobre 2015

## 2.1.2 La détérioration de la qualité des relations de l'indépendance à l'avènement de la démocratie

L'accession du Mali à l'indépendance s'est accompagnée d'un moment d'amélioration dans la qualité des relations entre les populations civiles et la nouvelle armée malienne qui venait de voir le jour<sup>84</sup>. Selon certains participants à un focus groupe de Niono, cet essor de solidarité envers les nouvelles autorités s'explique par le contexte, générant une sorte d'union pour le pays suite au départ du colonisateur<sup>85</sup>. Mais, selon un participant de Nioro<sup>86</sup>, très vite, pour asseoir leur autorité et pour maintenir l'ordre, les tenants du pouvoir se sont servis de cette nouvelle armée pour écarter les opposants et obliger les populations à adhérer au système politique socialiste de la Première République.

Ainsi, beaucoup de participants aux consultations ont évoqué ces souvenirs traumatisants des militaires et des milices des années 1960. Bien que les miliciens ne soient pas des membres des Forces armées, le port de la tenue par ces derniers a créé une confusion chez les populations. Ainsi, la peur des porteurs d'uniforme s'est accrue au sein des populations à cause des sévices humiliants dont elles ont été victimes: « *Ce sont les milices qui faisaient la loi autrefois. Ils étaient l'œil et l'oreille du pouvoir. Ils avaient le droit de vie et de mort sur tous ceux qui s'opposaient au pouvoir* ». <sup>87</sup>

Selon certains participants aux espaces de dialogue, le coup d'Etat de 1968 contre le régime civil de Modibo Keita a obtenu un soutien populaire en raison des exactions des miliciens du régime. Néanmoins, les nouvelles autorités militaires vont également utiliser des méthodes fortes: humiliations, arrestations arbitraires et exactions contre les dirigeants politiques civils et leaders estudiantins. Ces pratiques proches de celles du temps colonial et de l'époque des milices vont encore accentuer la peur et la méfiance des civils envers les FDS<sup>88</sup>: « *Même quand ton propre frère devenait porteur de tenue, il fallait se méfier de lui, car il pouvait te dénoncer aux autorités si tu disais simplement des choses contre le régime* ». <sup>89</sup>

84 Entretien individuel, Tombouctou (un historien écrivain à la retraite), décembre 2015

85 Focus group hétérogène civils-militaires, Nioro, région de Kayes, avril 2015

86 Focus groupe homogène civils, Nioro, région de Kayes, avril 2015

87 Selon ce participant, les miliciens étaient des agents secrets au service du pouvoir. Ils étaient chargés du renseignement et du suivi de l'application stricte des décisions prises. Focus groupe homogène civils, Koulikoro, novembre 2016

88 Professeur de l'Université de Bamako, focus groupe hétérogène, Bamako, janvier 2016

89 Focus groupe hétérogène civils-militaire, Bamako, District de Bamako, janvier 2016

Selon les Maliens consultés dans les régions du Nord (Gao, Tombouctou et Kidal), la gestion des premières rébellions par les deux premiers régimes (Première et Deuxième Républiques) a contribué fortement à l'alimentation de la crise de confiance entre les FDS et les communautés qui ont vécues les exactions. Cette façon violente de gérer les rébellions avec l'usage légitimé des armes est perçue, encore aujourd'hui par certaines communautés, comme étant la source de la crise de confiance entre les FDS et les populations civiles. « *Quand l'Armée est venue pour lutter contre les rebelles, elle tirait sur tout le monde, les innocents, les femmes, les enfants, tout le monde !* »<sup>90</sup>; « *Tu as la peau blanche tu es rebelle !* »<sup>91</sup>

Ce sentiment d'amalgame est fortement rejeté par certains FDS qui pensent au contraire que l'Armée dans ces interventions sur le terrain fait toujours la différence entre les auteurs des crimes et les simples civils paisibles. « *Nous sommes conscients que tout le monde n'est pas rebelle ! Mais ce qu'il faut se dire c'est qu'il y a une complicité avérée entre les bandits armés et certains civils toute chose qui n'est pas tolérable* ».<sup>92</sup> Quoiqu'il en soit, la gestion de ces premières rébellions a changé la nature des relations entre civils et FDS dans les trois régions (Gao Tombouctou et Kidal) du Nord.

Ainsi, de l'avis de participants aux consultations, la peur et la méfiance envers les porteurs d'uniforme se poursuivra jusqu'aux événements de 1991, au cours desquels les civils ont osé affronter les FDS, faisant un nombre important de victimes. Pour certains participants, l'analyse de la situation à cette période, caractérisée par une situation de dégradation avancée des relations entre civils et militaires d'une part et par l'éveil des mouvements démocratiques d'autre part, permet de comprendre le contexte qui a poussé les populations civiles à affronter le pouvoir militaire. Ainsi, de la peur des FDS, les populations civiles vont développer une forme de mépris, qui aux yeux de certains Maliens, caractérise encore les relations entre ces deux composantes.

---

90 Focus groupe Mouvements armés, Kidal, région de Kidal, février 2016

91 Focus groupe homogène jeunes, Kidal, région de Kidal, février 2016

92 Focus groupe hétérogène civils-militaires, Mopti, région de Mopti, février 2016

### 2.1.3 Nouveaux types de rapports avec l'avènement de la démocratie

Selon certaines personnes consultées, la gestion du pays pendant la Deuxième République – caractérisée par une répression dont plusieurs gardent des séquelles – puis les événements douloureux ayant accompagné l'avènement de la démocratie de mars 1991, ont contribué à établir un nouveau type de rapport entre les FDS et les populations civiles: « *Certains nouveaux responsables civils ont considéré ces événements comme une bonne opportunité pour prendre la revanche sur les militaires, vu que les militaires se sont retrouvés sous le commandement d'hommes politiques civils* ». <sup>93</sup>

Pour d'autres, la volonté d'accéder à un Etat de droit, combinée aux ambitions associatives et politiques de certains dirigeants, en vinrent à pousser nombre de ces derniers à dévaloriser la fonction des FDS sous des slogans populistes destinés à leurs militants:

*« C'est avec l'arrivée de la démocratie que l'Armée a été dévalorisée. Les militaires sont gérés par les civils [hommes politiques] qui ne comprennent rien au fonctionnement de l'Armée [...] Un responsable qui brûle les armes, est-ce qu'il pense à la sécurité de son pays ? C'est eux qui ont dévalorisé l'Armée ».* <sup>94</sup>

Pour certains militaires, en subordonnant le pouvoir militaire au pouvoir civil, ce principe de la démocratie ouvre la porte aux immixtions politiques dans la gestion des affaires de défense et de sécurité, contribuant de façon considérable à l'indiscipline au sein de l'Armée. Ainsi, cette gestion de l'Armée par les civils, qualifiée de politique, est perçue par des membres des FDS comme étant une des causes de leur baisse de performances progressive. C'est cette dernière qui, de l'avis des militaires consultés, a conduit le Mali à la crise multidimensionnelle de 2012.

Cette idée n'est pas partagée par l'ensemble des participants civils aux consultations qui pensent, au contraire, que la seule façon d'améliorer les relations entre les FDS et les populations civiles reste l'implication active de ces dernières dans la gestion de la gouvernance du secteur de la sécurité dans le souci d'éviter la crise vécue par les Maliens en 2012.

<sup>93</sup> Focus groupe homogène Ecole nationale de la gendarmerie, Bamako, District de Bamako, janvier 2016

<sup>94</sup> Focus groupe Sous-officiers sortants de BA1 et BA2 (Gendarmerie), Bamako, District de Bamako, janvier 2016

Ces deux visions continuent de s'opposer aujourd'hui, notamment entre responsables militaires ou sécuritaires et civils. La tenue de débats intenses autour de cette question au cours de la Conférence nationale de mai 2016 l'a illustré éloquemment. Il semble ainsi clairement qu'une meilleure compréhension et une gestion concertée du secteur de la sécurité entre ces différents acteurs est nécessaire.

### **2.1.4 Occupation des trois régions du Nord et incompréhension des populations maliennes**

De l'analyse des données collectées, il ressort que la capacité des FDS à faire face à leurs missions régaliennes reste la préoccupation première des populations. Si beaucoup de civils reconnaissent les efforts que fournissent les FDS pour assurer leur sécurité, d'autres ont le sentiment d'être en insécurité malgré leur présence. Pire, pour certains, les porteurs d'uniforme sont eux-mêmes source d'insécurité, que ce soit à cause de tracasseries routières, d'amalgames ou même d'exactions dont les populations font l'objet. Si tous, sur l'ensemble du pays, se plaignent de subir les mêmes tracasseries, le retour de l'Armée en 2013 dans les régions du Nord occupées a occasionné des tensions considérables entre les populations civiles et cette dernière. Ces tensions subsistent encore aujourd'hui jusqu'à un certain degré et touchent l'ensemble des communautés.<sup>95</sup> Par exemple, pour un Songhaï de Gao, « *on ne pouvait plus porter nos turbans, et on était obligé de raser nos barbes pour ne pas être considéré comme MUJAO* ». <sup>96</sup> Les communautés peulhs, tamasheq ou arabes des différentes régions jusqu'à Mopti témoignent ainsi être victimes du même type d'amalgames.

Certains membres des FDS, tout en reconnaissant, en partie, les accusations dont elles font l'objet, estiment que la situation est beaucoup plus complexe et profonde qu'on ne le pense. Pour eux, au-delà des comportements individuels de certains éléments qui ternissent l'image des porteurs d'uniforme, les difficiles conditions de vie et de travail dans lesquelles ils se trouvent sont aussi des facteurs de leur inefficacité.

*« Cette armée qui se trouve dans une position de faiblesse, c'est une politique de la mauvaise gouvernance. Nous avons une administration très médiocre [...]. Il faut que le sens élevé de la Nation arrive à nous, le civisme, le patriotisme ! Si le Malien se sent lui concerné, s'il*

95 Focus groupe homogène civil, Mopti, région de Mopti, février 2016

96 Focus groupe homogène civils, Gao, région de Gao, décembre 2015



*est son propre boulanger, s'il prépare mal son gâteau, c'est lui qui va manger ! ».*<sup>97</sup>

De l'avis des participants aux différents espaces de dialogue, le recul progressif de l'Armée, occasionnant la chute des deux tiers du territoire national sous le contrôle de groupes armés en 2012, est perçu comme étant une « fuite de l'armée ». Ce sentiment d'avoir été abandonnées reste au centre des récriminations chez les populations civiles: « *L'Armée est partie sans même nous dire au revoir [...] ils ont fui nous ont laissé entre les mains de djihadistes... Comment pouvons-nous avoir confiance en eux ?* »<sup>98</sup>

Cependant, de l'avis des militaires consultés, ce retrait des FDS constitue une stratégie de guerre qui préconise un repli stratégique face à la menace asymétrique, dans le souci de sauver un maximum de civils d'éventuels dommages collatéraux ou de représailles.

*« Pendant l'occupation du Nord, quand les militaires se sont retirés en laissant la population sur place, certains se sont sentis abandonnés. Les civils ont dit clairement qu'ils ne pouvaient plus avoir confiance aux militaires parce qu'il y a eu ceci, il y a eu cela; que ceux sont les militaires qui sont responsables de leurs souffrances. Moi je ne suis pas complètement d'accord [...]. Si les civils disent qu'ils ont été abandonnés par les militaires, nous les militaires nous pouvons aussi dire que nous ne faisons pas confiance à certains civils parce que c'est eux qui ont accueillis et hébergés les djihadistes chez eux ! »*<sup>99</sup>

Selon eux, de l'analyse de la situation sécuritaire et en tenant compte de la proximité des camps militaires des villes, de l'insuffisance en armes et munitions et de la complicité de certaines populations civiles avec les groupes armés, la décision adéquate pour faire face à ladite situation était d'éviter, autant que faire se peut, la perte en vies humaines de civils sans défense.

De l'avis de participants au processus de recherche, cette incompréhension autour du retrait de l'Armée pendant la crise de 2012, accentuée par ce qui est qualifié de « désinformation » par certaines radios, de même que la non-réparation des victimes

97 Focus groupe homogène FDS, Niore, région de Kayes, avril 2015

98 Focus groupe Camp de réfugiés de M'Berra, Mauritanie, septembre 2015

99 Focus groupe militaires, Ségou (propos d'un haut gradé de l'Armée dirigeant les opérations de la reconquête des régions du Nord)

civiles et militaires, alimentent la crise de confiance entre les FDS et les populations civiles, à laquelle il faut trouver des remèdes.

## 2.2 Méconnaissance des rôles et des responsabilités

Au-delà de la peur et de la méfiance envers les corps en uniforme, une profonde méconnaissance des rôles et des responsabilités des FDS entrave également l'établissement des bases d'une saine relation entre ces derniers. Qui plus est, cette méconnaissance ne se limite pas aux populations civiles envers les FDS, mais elle est également vraie de la connaissance des Forces de défense par les Forces de sécurité et vice-versa.

### 2.2.1 Conflits de compétences entre les FDS

Comme il a été souvent souligné dans les espaces de dialogue, des conflits de compétences entre Forces de défense et Forces de sécurité s'expliquent, en partie, par l'insuffisance de communication et la méconnaissance des différents statuts, rôles et responsabilités de chacun des corps par certains agents.

Cette méconnaissance, bien qu'elle ne soit pas propre à ces corps en particulier, a été relevée par plusieurs policiers: « *en ma qualité d'avocat et de formateur au niveau de l'Ecole nationale de la Police, il m'est apparu que le fonctionnaire de police, d'une manière générale, ne maîtrise pas le statut de la Police nationale* ».<sup>100</sup> Des propos confirmés par d'autres policiers rencontrés pendant les consultations à travers le pays. Ceux-ci pensent que la méconnaissance du statut de la Police par les policiers eux-mêmes, mais aussi par leurs camarades d'autres corps, complique significativement la réussite de leur mission: « *Nous-mêmes policiers, nous ne connaissons pas nos missions et nous ne connaissons pas les missions des autres corps* »<sup>101</sup>.

Sur le plan déontologique, les fonctionnaires de police sont régis par un code de conduite qui exige d'eux non seulement la connaissance de leurs droits, mais aussi la maîtrise de leurs devoirs et interdictions dans l'exercice de leurs fonctions<sup>102</sup>.

100 Entretien individuel avec un formateur de la Police Nationale, Bamako, District de Bamako, décembre 2015

101 Focus groupe homogène Police, Niolo, région de Kayes, mai 2015.

102 Me Modibo DIAKITE, cours de « Déontologie et discipline », *Des obligations et droits de la Police Nationale*, Ecole Nationale de la Gendarmerie, 1995, p.1.

Avant d'entrer en fonction, ils sont astreints à prêter serment selon la formule ci-après: « *Je jure d'obéir à la loi dans l'exercice de mes fonctions; d'éviter dans le service comme dans la vie privée tout ce qui est de nature à ternir l'image de la police; de servir les intérêts de l'Etat avec dévouement, dignité, loyauté et intégrité; d'apporter aide et protection aux citoyens; de ne faire usage de la force que pour l'application de la loi* ». <sup>103</sup>

De la même manière, selon un ancien de l'Armée, « *le statut général des militaires dispose que l'Armée de la République est au service de la Nation. Sa mission est de préparer et d'assurer, au besoin par la force des armes, la défense de la patrie, la forme républicaine de l'Etat, les acquis démocratiques et les intérêts supérieurs de la Nation* ». <sup>104</sup> Dans la pratique, certains agents des FDS méconnaissent leurs rôles et leurs responsabilités tels que définis dans les lois citées ci-dessus.

De l'avis d'un autre participant militaire, le code de conduite des Forces armées et de sécurité stipule que: « *les relations entre Forces armées et de sécurité et les populations civiles doivent être harmonieuses et empreintes de confiance réciproque* ». Pour lui, l'atteinte de cet objectif serait difficile sans la communication et la collaboration entre eux. <sup>105</sup>

De l'avis des éléments des FDS, cette confusion issue de la méconnaissance des rôles et des responsabilités alimente un conflit de compétence entre eux. « *Déjà on ne se comprend pas entre nous militaires ! Comment on peut s'entendre avec les civils ?* » <sup>106</sup> De leur avis, cette incompréhension fait que certains corps des FDS - face à des plaintes reçues de la part des populations - se rejettent la responsabilité.

## 2.2.2 Méconnaissance des rôles et attributions des FDS par les populations

Pour certains militaires, rares sont les civils qui font la différence entre les multiples corps des FDS et qui connaissent véritablement leurs missions. Cet avis est partagé avec un participant au focus groupe de Bamako: « *Tout ce que je sais des missions des FDS, c'est attrape-le ! Attache-le ! Frappe-le ! Et tue-le !* » <sup>107</sup> Cette méconnaissance

103 Serment prononcé par les policiers lors de leur prise de fonction, *Statut des fonctionnaires de la Police Nationale*, Article 21, p.3.

104 Focus groupe hétérogène, Sikasso, région de Sikasso, avril 2016

105 Entretien individuel, un haut responsable du Ministère de la défense, Bamako, mars 2016.

106 Focus groupe homogène FDS, Ségou, région de Ségou, janvier 2015

107 Focus groupe historiens et communicateurs, Bamako, District de Bamako, octobre 2015

sance des rôles et responsabilités de Forces de défense et de sécurité par les populations civiles s'explique de l'avis de certains par l'absence d'espace de dialogue et de canaux de communication entre ces deux acteurs pour mieux se connaître afin de pouvoir collaborer.

### 2.2.3 Faible niveau de communication entre FDS et civils

Au Mali, les FDS sont souvent considérées comme « la grande muette » du fait de leur statut particulier qui les astreint à l'obligation au silence, une épithète mainte fois reprise dans les espaces de dialogue. Cependant, de l'avis de certains participants, ce statut ne doit pas être un prétexte pour les FDS de s'écarter des populations civiles: « *Ils se cachent toujours derrière cette notion de secret défense pour ne pas communiquer avec nous* ». <sup>108</sup>

Pour un historien de Tombouctou, cette insuffisance dans la communication s'illustre par une armée qui ne parle pas pour donner sa version des faits suite aux événements auxquels elle fait face. Ce silence laisse le champ libre à la spéculation et notamment aux radios qui diffusent, chacune à sa manière, sa propre version des faits engendrant la multiplication des versions et la désinformation. <sup>109</sup> Selon certains Maliens, cette carence de communication entre les FDS et les civils serait la manifestation évidente de l'absence de mécanismes ou de canaux de dialogue et de collaboration entre ces deux acteurs. Des actions concrètes doivent être mises en place pour l'appropriation des rôles de chacun.

## 2.3 Absence d'espace de dialogue et de cadre de collaboration entre les FDS et les populations civiles

Si elles sont nécessaires à la réussite des missions des FDS, la confiance et la connaissance réciproques devraient s'amorcer, aux yeux de nombreux Maliens – et comme le processus de recherche-action participative a pu le démontrer – par un dialogue franc et direct. Or, les espaces permettant ce type de dialogue n'existent presque pas au Mali. Selon un participant à la recherche, l'absence d'espaces de dialogue entre les FDS et les populations civiles s'explique d'abord par la crainte des civils envers les militaires qui s'est installée au fil des années: « *Rares [sont] les civils*

108 Focus groupe hétérogène, Sikasso, région de Sikasso, avril 2016

109 Entretien individuel, historien, Tombouctou, octobre 2015

*qui [osent] rentrer dans les camps militaires ou même passer devant la gendarmerie ou la police, tellement ils ont peur et se méfient des porteurs d'uniforme ».*<sup>110</sup>

Malgré l'absence formelle d'espace de dialogue et/ou de cadre de collaboration dans toutes les régions militaires, il existe néanmoins quelques initiatives, notamment des activités civilo-militaires (ACM), dans quelques zones de défense (région militaire) qui travaillent en collaboration avec la MINUSMA. De l'avis des officiers attitrés aux ACM ainsi que les acteurs des OSC travaillant avec eux pour la réalisation de ces activités, ces nouvelles initiatives du commandement militaire devraient être institutionnalisées pour assurer leur pérennisation compte-tenu de leur importance dans l'amélioration des relations entre civils et militaires: « *Chaque officier ACM provient d'une unité d'origine. Le jour où son unité aura besoin de lui, il est obligé de partir avec toutes les connaissances qu'il a reçues. Et le nouveau qui viendra recommencera à zéro. Il y aura forcément une rupture !* »<sup>111</sup> C'est pourquoi certains officiers ACM, tout comme leurs collaborateurs civils, pensent qu'il faut institutionnaliser cette pratique, au-delà des initiatives spontanées, afin de favoriser la collaboration entre populations et FDS sur le long terme.

## **2.4 Difficulté de gestion et de traitements des informations dans la collaboration**

Malgré l'absence de cadres de dialogue, il existe néanmoins quelques canaux mis en place pour permettre des échanges d'information des populations vers les FDS – lignes vertes, etc. Or, même lorsque ces canaux existent, des problèmes majeurs empêchent leur bon fonctionnement.

Pour beaucoup de Maliens, la faible collaboration entre les civils et les FDS s'explique par la lenteur dans la réponse de ces dernières faces aux alertes lancées par les populations. La faible proactivité des FDS, voire l'absence complète de réaction des autorités ou responsables de sécurité à la suite d'un événement, serait le principal facteur qui explique la réticence des populations à fournir des informations aux FDS. De leur avis, les FDS doivent conduire des actions visibles en réaction aux informations fournies par les populations – ou du moins fournir des explications

<sup>110</sup> Focus groupe hétérogène, Sabalibougou, District de Bamako, mars 2016

<sup>111</sup> Restitution régionale de Mopti, mars 2016.

si des actions ne peuvent être entreprises. Cette analyse est partagée par un haut responsable de la Gendarmerie nationale, pour qui « *il n'existe pas de canaux pour retourner vers les plaignants pour les informer des actions entreprises* ». <sup>112</sup>

Certains éléments des Forces de défense et de sécurité expliquent cette lenteur par le manque de moyens roulants et l'insuffisance de personnel. De leur avis, il y a un grand déséquilibre entre la situation sécuritaire actuelle et les moyens mis à leur disposition: « *Souvent les civils viennent vous informer qu'il y a eu attaque dans telle localité. Vous trouverez que ladite localité est à 100 km du poste. Il n'y a pas de véhicule chez nous ici, et nous ne sommes que trois dans le poste...* ». <sup>113</sup>

Par ailleurs, nombre d'individus civils ont fait part de la peur d'éventuelles représailles que pourrait engendrer la fourniture d'informations aux FDS. Ils ont notamment le sentiment que l'identité de l'informateur n'est généralement pas protégée comme cela se doit. Plusieurs participants ont même accusé certains agents de transmettre des informations sur l'identité de l'informateur aux criminels contre rémunération: « *Ce sont les militaires eux-mêmes qui donnent l'identité de l'informateur aux bandits* ». <sup>114</sup>

Pour certains groupes, c'est par peur de représailles, sur critères ethniques, de la part des autorités militaires que les populations évitent d'interagir avec les FDS, à plus forte raison leur fournir des informations <sup>115</sup>.

Pourtant, selon plusieurs éléments des FDS, les numéros verts de même que des numéros de services sont des moyens par lesquels les usagers peuvent donner les informations sans crainte. Ils estiment en revanche que, pour leur part, des personnes mal intentionnées se servent de ces canaux de communication pour donner des fausses informations ou des fausses alertes. Pour d'autres participants civils, cette utilisation abusive des numéros verts est la preuve de la méconnaissance des rôles et des responsabilités des FDS par les civils et de leurs propres rôles et responsabilités en matière de sécurité.

---

112 Haut responsable de la Gendarmerie nationale, Restitution de l'analyse diagnostique, Inspection de la Gendarmerie, Bamako, 17 Septembre 2015.

113 Focus groupe hétérogène, Konna, région de Mopti, janvier 2016

114 Focus groupe jeunes du Camp militaire, Kayes, région de Kayes, octobre 2015

115 DDG, *op.cit.*

## Pistes de solutions

### A. Expliquer et se pardonner pour instaurer le vivre-ensemble harmonieux

Du point de vue de certains participants, une des actions concrètes peut être un accompagnement médiatique du retour de l'armée dans les régions du Nord en expliquant aux communautés les raisons de son retrait pendant la crise de 2012. Aussi, puisque certaines communautés de ces régions avaient coopéré avec les occupants, les populations civiles peuvent profiter de cette occasion pour demander pardon aux FDS et cela en est de même pour les mouvements armés qui sont eux aussi responsables de la crise. *« L'armée doit des explications aux populations et la population doit reconnaître sa responsabilité dans la crise. [...] Nous devons pardonner les uns les autres pour avancer ».*<sup>116</sup>

Ainsi, de leur point de vue, la relation entre civils et militaires doit être constamment surveillée et encouragée comme *« le lait sur le feu »*<sup>117</sup> pour espérer une bonne collaboration entre ces deux catégories d'acteurs.

### B. Instituer un système d'évaluation périodique des rapports entre les FDS et les populations

Selon de nombreux participants, la détérioration progressive des relations de confiance entre FDS et populations civiles doit faire l'objet d'une appréciation périodique de la part de l'Etat, en vue de son amélioration. Les autorités politiques et militaires devraient pouvoir anticiper sur la dégradation des relations de confiance en instaurant un système d'évaluation périodique à travers des activités comme les enquêtes, les sondages, les micros-trottoirs. Les résultats de ces évaluations peuvent conduire à la mise en place d'initiatives permettant de faire face à la situation de façon proactive.

116 Focus groupe hétérogène, Gao, régions de Gao, décembre 2015

117 Focus groupe civils, Tombouctou, région de Tombouctou, décembre 2015

### **C. Instituer dans le système éducatif des modules de formation à la citoyenneté, et organiser des journées culturelles dans les établissements scolaires sur les rôles et les responsabilités des FDS et des populations en matière de sécurité.**

De l'analyse des documents et des obstacles identifiés précédemment, des efforts doivent être fournis pour informer les populations sur les rôles et responsabilités des FDS. De plus, des actions suscitant une prise de conscience professionnelle chez les FDS doivent être posées afin d'assurer que chaque agent soit conscient de ses rôles et de ses responsabilités, de même que celles des autres corps: « *Il faut que chacun soit conscient de sa responsabilité et de celle de l'autre* ». <sup>118</sup> Pour les participants à la recherche, des dispositions doivent ainsi être prises allant dans le sens de la formation à la citoyenneté de « l'Homme malien ».

Selon des participants, l'école étant l'une des bases de toutes formations humaines possibles, **y instituer des modules de formation à la citoyenneté est indispensable**: « *Si nous instituons la citoyenneté, nos enfants connaîtront les droits et les devoirs qu'ils ont par rapport à eux-mêmes, [à leur] prochain, ainsi que vis-à-vis de l'Etat* ». <sup>119</sup>

De leur avis, la formation à la citoyenneté doit être une priorité nationale dans l'école malienne afin de faire prendre conscience aux Maliens de leurs devoirs tels que prévus par la Constitution malienne: « *la défense de la patrie est un devoir pour tout citoyen* ». <sup>120</sup> L'instauration de ces modules de formation offrira aussi à la génération montante des notions de base sur la défense de la patrie.

En plus de ces modules de formations, les participants pensent que **des activités ponctuelles comme les journées culturelles pourraient constituer une opportunité afin d'enseigner aux Maliens, dès l'école, les rôles et responsabilités des forces, de même que ceux des populations dans la gestion de la sécurité**: « *On peut organiser des journées culturelles pendant lesquelles les porteurs d'uniforme [viendront] dans les classes pour sensibiliser les élèves et les*

118 Focus groupe civils, Kayes, région de Kayes, octobre 2015

119 Restitution régionale de Bamako, mars 2016

120 Constitution du Mali du 25 février 1992, Article 22



*étudiants* ». <sup>121</sup> Pour ces participants, ces journées culturelles, si elles venaient à voir le jour, seraient également des moments de rapprochement entre les FDS et le monde scolaire et donc les Maliens de demain.

## **D. Organiser des journées portes ouvertes dans les camps et les garnisons**

L'organisation de journées portes ouvertes permet aux populations civiles de s'imprégner des conditions de vie et de travail des FDS selon les Maliens consultés. Ainsi, les organisations de la société civile (OSC) connaissant les difficultés dans lesquelles se trouvent les FDS dans l'exercice de leur fonction peuvent faire le plaidoyer auprès des responsables politiques en charge de la gouvernance du secteur de la sécurité pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des FDS quand on sait que celles-ci n'ont pas le droit de revendiquer. Tout en reconnaissant l'utilité et le potentiel de ce type d'activités, des responsables des FDS ont cependant dit craindre que le contexte sécuritaire actuel ne puisse permettre leur tenue à court terme.

## **E. Rendre fonctionnel le Conseil national de la réforme du secteur de la sécurité.**

Les responsables en charge de la gouvernance du secteur de la sécurité ont ouvert quelques chantiers parmi lesquels la réforme du secteur de la sécurité avec la création et l'opérationnalité du Conseil national de la RSS<sup>122</sup> telles que prévues par le programme d'actions du gouvernement (PAG) 2013-2018 adopté en novembre 2013.

De l'avis des participants aux espaces de dialogue engagés dans le processus de RSS, ces nouvelles structures en charge de la RSS constituent une opportunité d'aboutir à une gestion concertée du secteur de la sécurité avec une forte participation des OSC. D'autres pensent en revanche que ces structures n'existent que de nom, n'étant fonctionnelles ni à Bamako, encore moins dans les régions. « *La RSS au Mali traine on ne sait pas pourquoi. Le Conseil national est là sans*

121 Focus groupe homogène civils, Tombouctou, région de Tombouctou, décembre 2015

122 Conseil national de la RSS créé par Décret n°2014-0609/P-RM du 14 août 2014, le CNRSS est placé sous l'autorité du Président de la République il est doté d'un organe opérationnel, la Cellule de Coordination, et de Comités Sectoriels placés sous l'autorité des Ministres dans les départements impliqués dans le processus de RSS

*local ni personnel. Si les autorités pouvaient activer ce processus, les FDS seront mieux outillées et les populations civiles se reconnaîtront dans leur Armée ».*<sup>123</sup>

Aussi, si pour certains Maliens consultés les FDS ont besoin d'être discrètes afin d'être efficaces, beaucoup pensent qu'elles doivent mettre en place une bonne communication pour solliciter la contribution des populations civiles et pour encore gagner en efficacité. Les militaires consultés estiment que le contexte sécuritaire du Mali exige une dynamique de dialogue inclusif et participatif portée par les cadres formels et institutionnels entre populations et FDS. Cela peut passer par la création d'espaces de dialogue, par des débats à la télévision et à la radio ou encore par la mise en place des Comités consultatifs locaux de sécurité (CCLS)<sup>124</sup> prévus par l'Accord pour la paix et la réconciliation signé les 15 mai et 20 juin 2015.

## **F. Créer des espaces de dialogue pérennes**

La participation des civils et des militaires aux mêmes espaces de dialogue pendant le processus de consultation a été perçue par les populations comme une initiative inédite à pérenniser. Selon un haut gradé de la région militaire de Kayes, « *la mise en place de tels espaces contribue à la réduction des distances entre les FDS et les populations civiles* ». <sup>125</sup>

Selon des Maliens consultés, la facilitation de la mise en place des espaces de dialogue et d'échange est indispensable parce que c'est à travers ces espaces que les forces de l'ordre pourront être informées par les populations sur divers éléments et dynamiques (suspects, problèmes, inquiétudes, questions, etc.). Pour certains, ces espaces peuvent être organisés à travers les canaux de communication comme les médias (radios, journaux, réseaux sociaux, via internet) ou des espaces à l'image de ceux mis en place par l'IMRAP pendant le processus de recherche-action participative.

Selon certains éléments des FDS, ces espaces de communication entre les forces de l'ordre et la population permettront de créer un rapprochement. Par

123 Restitution régionale de Bamako, mas 2016

124 Article 28, *Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger*: « Des comités consultatifs locaux de sécurité (CCLS) regroupant les représentants de l'Etat, des autorités régionales et locales, des communautés et des autorités traditionnelles, sont mis en place et placés sous l'autorité du chef de l'Exécutif local »

125 Focus groupe homogène FDS, Kayes, région de Kayes, octobre 2015

ce biais, la population pourra également être informée des actions des FDS en termes de sécurité dans leurs contextes réels: « *Les espaces de dialogue éviteront les fausses informations qu'on peut avoir partout et n'importe comment. Ce rapprochement créera davantage l'instauration de la confiance entre nous et la transparence sera au rendez-vous* »,<sup>126</sup>

Certains participants estiment d'ailleurs que la Direction de l'information et des relations publiques des Armées (DIRPA) peut et doit jouer un rôle important dans l'amélioration de la communication de l'Armée avec les populations.

## **G. Accélérer la mise en place des Comités consultatifs locaux de sécurité tels que prévus par l'Accord pour la paix et la réconciliation issus du processus d'Alger.**

Pour d'autres participants aux focus groupes, la communication, quelle que soit sa qualité, ne suffira pourtant pas pour rétablir la confiance entre les FDS et les populations civiles. Pour eux, il faut des contacts francs et réguliers à travers des cadres de collaboration pour discuter des questions communes et proposer des pistes de solutions. À cette fin, les CCLS qui seront mis en place, représentent une opportunité importante.

En effet, l'Accord pour la paix et la réconciliation prévoit dans son Article 28 la mise en place de Comités consultatifs locaux de sécurité (CCLS) qui incluront tous les acteurs locaux de la sécurité. Pour plusieurs Maliens consultés, l'accélération de la mise en œuvre des CCLS va permettre de recueillir l'opinion et l'avis de la majeure partie de la population, afin que la confiance soit établie entre les FDS et la population. Elle permettra aux FDS d'être informées et d'agir en synergie avec les autres acteurs qui se sentiront ainsi concernés et considérés par la question sécuritaire. Il convient cependant de s'assurer que ces cadres répondent réellement aux besoins exprimés tant par les populations que par les éléments des FDS au cours de ce processus de recherche-action participative.

## **H. Institutionnaliser les activités civilo-militaires (ACM).**

Dans le souci de voir pérenniser les exemples de collaborations que représentent les activités dites ACM, des participants des régions de Tombouctou et Gao en

---

126 Restitutions régionale de Mopti, mars 2016

particulier, exposés à ce type d'activités, ont supporté l'idée de les institutionnaliser. Une politique en ce sens devrait donc être établie, et les officiers ACM attirés disposer d'une plus grande stabilité et continuité.

## **I. Assurer la confiance du public en la protection de l'informateur**

De l'avis de personnes consultées, les FDS doivent rassurer la population à travers des programmes de sensibilisation sur la radio, exposant la garantie de la protection de l'identité de l'informateur en faisant la promotion des numéros verts et des numéros de services. De même, d'autres pensent qu'il faut sensibiliser les responsables politiques, les autorités traditionnelles et religieuses pour qu'ils s'impliquent dans la chaîne de transmission de l'information: « *Si quelqu'un a peur de venir s'adresser directement à la Police, il peut passer par le chef de village ou l'imam pour que ces derniers nous transmettent l'information* ». <sup>127</sup> Selon les participants au processus issus des FDS, ces personnalités influentes doivent être formées et sensibilisées pour qu'elles s'impliquent comme interface entre les populations et les FDS.

Aussi, un haut responsable de la Gendarmerie pense qu'il est nécessaire d'informer la population sur les résultats obtenus par les FDS, grâce à l'information fournie par les populations civiles en les encourageant à persévérer dans ce sens. <sup>128</sup> Un avis partagé par les participants civils selon lesquels les FDS doivent communiquer sur les fruits de la collaboration (information) avec les populations sur les chaînes de télévision et les antennes de radios en les incitant davantage dans la fourniture de l'information.

127 Entretien individuel, Directeur régional de la Police, avril 2016

128 Propos tenus pendant l'atelier de restitution de l'étude sur l'Inspection de la Gendarmerie, organisé par DCAF en partenariat avec la Direction Nationale de la Gendarmerie, en septembre 2015

## Conclusion | Vers la mise en œuvre des solutions pour la paix durable

Dans un contexte d'insécurité et de violence armée continues, la protection de la population par les FDS est considérée par les Maliens, à juste titre, comme le rôle premier de l'État. Or la situation actuelle prévalant au Mali, et particulièrement dans les régions du centre et du Nord du pays, ne permet pas aux populations de sentir que leur sécurité est assurée. La consultation de Maliens menée par l'IMRAP, avec l'appui de son partenaire Interpeace, dans le cadre du processus de consolidation de la paix au Mali ont démontré que cette limitation des FDS à assurer pleinement leur rôle était à la fois en partie la conséquence et la cause d'une grave crise de confiance entre les populations et ces dernières.

Si ce déficit de confiance s'ancre également dans un long historique de débordements et d'incidents qualifiés d'exactions de part et d'autre, la situation actuelle condamne le Mali à errer dans un cercle vicieux: pour accomplir leur mission, et particulièrement dans un contexte de guerre asymétrique, les FDS doivent pouvoir compter sur la collaboration des populations. Or, cette collaboration ne peut espérer se produire que si un minimum de confiance existe entre ces dernières et les communautés. Face à la difficulté des FDS à assurer leur sécurité, les populations continuent de s'en méfier et se retournent vers d'autres ressorts pour assurer leur propre sécurité.

Ainsi, les Maliens réunis lors de la Conférence Nationale mai de 2016 n'ont eu de cesse de rappeler que les investissements massifs – internationaux notamment – consentis à la formation et à l'équipement des Forces de défense et de sécurité (FDS) maliennes, si nécessaires soient-ils, ne peuvent offrir les effets escomptés si un travail de fond de (re)construction de la confiance entre ces dernières et les populations n'est pas opéré en parallèle.

Comme elle l'avait fait en janvier 2015, lorsqu'elle avait identifié les grandes *Priorités pour la paix* auxquelles la société malienne, accompagnée par l'IMRAP<sup>129</sup>, devrait

---

<sup>129</sup> Voir section *Méthodologie*, p.5; et IMRAP et Interpeace, *L'autoportrait du Mali sur les obstacles à la paix*, op.cit.

s'attaquer dans l'immédiat, la Conférence nationale tenue à Bamako les 3, 4 et 5 mai 2016 a défini l'agenda de la suite du processus devant permettre aux Maliens de prendre en main la consolidation de la paix dans leur pays. Près de 175 Maliennes et Maliens, issus de tous les horizons, de toutes les régions du pays, des camps de réfugiés du Niger et de la Mauritanie, et de toutes les sphères sociales – dont de nombreux membres des différents corps des FDS – ont pu convenir d'un consensus autour des solutions à mettre en œuvre de façon prioritaire afin de contribuer au renforcement de la confiance entre populations et FDS.<sup>130</sup>

Les Maliens ayant pris part au processus se sont engagés, individuellement et collectivement, à œuvrer au portage et à la mise en œuvre de ces solutions. Le rôle de l'IMRAP, et de son partenaire Interpeace, sera une fois de plus, de les accompagner dans ce processus et de faciliter cette action collective à tous les niveaux de la société malienne.

---

130 A l'issue de trois jours de débats et d'un vote à bulletin secret, les 4 solutions suivantes ont été jugées prioritaires, sur les critères de faisabilité, d'urgence, et de potentiel d'impact pour le changement souhaité.

## **Solutions pour le renforcement de la confiance entre FDS et populations civiles**

### **Assurer une compréhension commune et partagée des rôles et responsabilités**

L'un des éléments centraux que les consultations autour du développement de solutions à fait ressortir, est la méconnaissance profonde entre populations et FDS. En effet, nombre de tensions ou conflits émanent d'incompréhension sur la réalité de l'autre, ou sur ses contraintes. C'est pourquoi l'une des solutions principales dégagées par les populations et autour de laquelle un consensus fort a émergé est d'œuvrer à une compréhension commune et partagée des rôles et responsabilités à la fois des FDS, mais également des populations dans la sécurité. Cela permettra non-seulement d'établir les bases d'une relation sur laquelle la confiance pourra peu à peu se bâtir, mais également de faciliter la gestion de la sécurité tant sur le plan local que national.

Mais aux yeux de plusieurs membres des FDS, les efforts afin d'assurer cette meilleure compréhension doivent également être étendus aux FDS elles-mêmes, alors que plusieurs de leurs propres éléments connaissent peu ou mal les prérogatives, rôles et responsabilités des autres corps. Cela permettra une meilleure cohérence et intégration entre les différents corps, et contribuera donc à une plus grande efficacité conjointe dans la sécurisation des populations.

Pour les Maliens, cette compréhension peut, entre-autres, émaner de l'intégration de modules de formation à la citoyenneté au cursus scolaire, de l'organisation de journées culturelles portant sur les rôles et responsabilités de chacun en matière de sécurité, mais passe forcément par le dialogue.

### **Développer une gestion concertée du secteur de la sécurité**

Plus globalement, ces interactions et complémentarités entre populations et FDS ne doivent pas se limiter au plan individuel. Pour les Maliens, il convient de bâtir cette relation et cette meilleure compréhension afin de constituer un creuset au sein duquel tous les acteurs se retrouvent afin, de manière conjointe, de dialoguer autour de la gestion de leur sécurité. S'il ne s'est toujours pas dégagé de consensus fort sur la manière et l'équilibre précis à trouver entre pouvoir civil et indépendance de

l'appareil sécuritaire ou militaire, tous semblent- en contrepartie- s'entendre sur la nécessité de définir cet équilibre pour permettre à tous de jouer leur rôle dans cette gestion.

Si, pour une partie des intervenants une participation accrue des populations et des civils dans la gestion de la sécurité permet de contribuer à prévenir ou contrôler d'éventuels dérapages de la part d'éléments des FDS, elle permet également, pour les FDS, de pouvoir accroître la fiabilité des renseignements partagés par les civils, et d'ainsi contribuer à l'efficacité de leur action.

Pour les Maliens, cette gestion concertée de la sécurité passe, entre-autres, par le développement de mécanismes ou d'espaces de dialogue entre FDS et populations – rôle que pourraient jouer en partie les Comités consultatifs locaux de sécurité (CCLS) –, le renforcement des instances de contrôle, ou encore le développement d'outils de mesure permettant de mesurer l'état et l'évolution de la confiance, et d'ainsi prendre des initiatives de manière proactive pour éviter que les relations n'atteignent un point de non-retour.

## **Adapter les capacités des Forces de défense et de sécurité à un contexte sécuritaire évolutif**

Les Maliens consultés reconnaissent que l'évolution du contexte sécuritaire auquel le pays est aujourd'hui confrontée requiert une adaptation des modes d'interventions, des moyens, et, au final, de l'approche sécuritaire qui guide l'action des FDS. Suite à cette mise à niveau et au renforcement continue des capacités opérationnelles des FDS, ces dernières devraient se retrouver mieux formées et équipées, et donc plus en mesure de faire face aux nouvelles dynamiques auxquelles elles sont confrontées.

Mais ces capacités renouvelées doivent se traduire par des FDS plus fiables, et ainsi davantage au service des populations. Ainsi, en plus de l'adaptation de la formation et des moyens opérationnels, l'approche de la sécurité qui guide l'action, et plus particulièrement la conduite et l'interaction avec les populations civiles, doit également être revue et adaptée au contexte actuel.



## **Asseoir un processus de recrutement transparent, équitable et efficace**

Afin de jouir à la fois de meilleures capacités et termes de ressources humaines et d'une plus grande confiance de la part des populations, les FDS doivent également, aux yeux des Maliens comme des membres des FDS, revoir leur processus de recrutement afin de s'assurer que ce dernier soit transparent, équitable et efficace.

Il convient, à ce niveau, dans un premier temps d'appliquer les textes en vigueur en matière de recrutement, tout en luttant contre la corruption, le trafic d'influence ou l'interférence des pesanteurs sociales dans le processus de recrutement afin de s'assurer que les meilleurs soient admis. Pour ce faire, il faudra également veiller à ce que le processus soit le plus ouvert possible, afin de permettre à tous de candidater de manière équitable. Pour les Maliens consultés, il convient en outre d'assurer une meilleure et une plus large communication autour des procédures et du processus, notamment dans les langues locales. Les candidats devraient également, aux yeux des participants, être soumis à une enquête de moralité approfondie, voire à une enquête de personnalité. Enfin, les résultats des processus de recrutement devraient être publiés publiquement de façon ouverte et transparente.





**Traoré Nènè Konaté**  
Directrice Exécutive de l'IMRAP

## Plus qu'un rapport...

**Une volonté et un engagement des Maliens à devenir les véritables acteurs de la consolidation de la paix au Mali**

**Des solutions consensuelles portées par un engagement collectif**

« Le résultat le plus important de l'action d'IMRAP et Interpeace est l'engagement de nous tous, Maliennes et Maliens, de tous les horizons et au-delà des clivages, dans un processus de dialogue et d'action collective pour la paix. Déjà, l'Autoportrait du Mali sur les obstacles à la paix<sup>131</sup> représentait la cristallisation d'un consensus national autour de nos défis collectifs. Similairement, le travail que nous venons de compléter ensemble autour du développement de solutions consensuelles n'est pas qu'une série de recommandations destinées à prendre la poussière: il s'agit du premier jalon d'un engagement collectif vers le changement ».

Dans un contexte de tensions fortes et parfois même violentes, où les liens entre groupes et couches de la société sont ébranlés, l'engagement collectif est difficile à réaliser. Le processus qui a abouti à ce fascicule démontre qu'un véritable engagement inclusif et large pour la paix est possible.

### **Des solutions légitimes grâce à une participation de tous**

L'objectif de ce processus de recherche et de dialogue n'a jamais été de 'trouver une solution', mais de trouver les solutions autour de laquelle pouvait se construire un consensus large. C'est de par la diversité, l'inclusivité et la représentativité des participants – axées sur l'inclusion de toutes les régions, de toutes les couches sociales, de toutes les tendances, au-delà de lignes de fractures sociétales – que ces solutions tirent leur légitimité. Pour reprendre les mots d'un participant à la Conférence nationale, « **toutes les populations maliennes participent à ce processus, et ça, ça garantie la légitimité des solutions qui seront décidées ici** ».

## Plus qu'un rapport...

### *Un mouvement vers le changement*

Au-delà du consensus autour des solutions clés aux défis à la Mutations des valeurs sociétales et au Renforcement de la confiance entre FDS et la population, le fait remarquable réside dans l'engagement non seulement collectif mais aussi individuel des Maliens issus de l'ensemble du pays. *« Chacun de nous, que nous soyons simple citoyen, membre des corps habillé ou preneur de décisions et gouvernant, avons, à notre niveau, un rôle et une responsabilité à jouer pour la paix. **Ce processus de Recherche Action Participative a permis cette prise de conscience du rôle de chacun, et pose aujourd'hui les bases du changement recherché. Un changement réel et durable dans la façon dont nous, société malienne, définissons notre rôle et répondons ensemble à nos défis** ».*

Traoré Nènè Konaté, Directrice Exécutive de l'IMRAP

### **La lecture des Maliens de leurs réalités propres pour guider l'engagement international**

#### *Une analyse à l'encontre des idées reçues extérieures*

« A l'issue de ce processus de recherche et de dialogue, dont la Conférence Nationale a constitué le moment phare, plusieurs conclusions peuvent apparaître de prime-abord comme contre-intuitives. Cela démontre une fois de plus qu'il est crucial de placer les Maliens au centre des processus de décisions quant à leur avenir et à la construction de la paix dans leur pays. Ce sont ces conclusions, fortement consensuelles pour les Maliens mais peut être surprenantes pour l'observateur extérieur, qui permettent de nuancer notre compréhension du contexte. La communauté internationale a quant à elle la responsabilité de guider son appui international à la paix au Mali vers ce qui est pertinent pour la société malienne. Et dans le cadre de ce processus, les Maliens nous indiquent clairement leur voie ».

#### **La mutation de valeurs: vers une nécessaire redéfinition du contrat social**

À cet effet, la centralité de la question des valeurs sociétales peut quelque peu désemparer. Une question que l'on aurait tendance à juger comme secondaire, voire superficielle, mais qui se révèle pourtant cruciale: en effet, comment reconstruire l'État, lui demander d'apporter des réponses, si le système de valeurs et normes qui

## Plus qu'un rapport...

régle le bon fonctionnement entre les différents groupes de la société - le contrat social - à sa base est rompu ?

Au regard de l'analyse des Maliens, il ressort que sans réponse concertée, les déchirements au sein de la société malienne vont aller en s'amplifiant. Il apparaît difficile de reconstruire l'État malien sur une société pareillement divisée. De plus, pour beaucoup de Maliens, ces divisions ouvrent la porte à l'instrumentalisation de la jeunesse vers des valeurs contraires au vivre-ensemble, voire orientées vers la violence.

Autant de constats qui ont amené les Maliens à donner priorité au renforcement d'une culture du dialogue, à la promotion de la citoyenneté et aux grandes rencontres permettant aux diverses réalités du pays de se connaître.

### ***Restaurer la sécurité: avant les moyens et la force, instaurer la confiance***

De la même façon, les Maliens participants au processus s'accordent pour dire que les investissements massifs – internationaux notamment – consentis à la formation et à l'équipement des Forces de défense et de sécurité (FDS) maliennes, si nécessaires soient-ils, ne peuvent offrir les effets escomptés si un travail de fond de (re) construction de la confiance entre ces dernières et les populations n'est pas opéré en parallèle.

L'incapacité à juguler cette crise de confiance entre populations et FDS mine considérablement la capacité de ces dernières à jouer leur rôle de sécurisation, renforçant le sentiment de défiance de Maliens envers l'État, et couvant les germes de recrudescences futures de la violence. Cette crise de confiance de la population malienne envers les représentants étatiques, qu'ils soient issus des forces de sécurité ou du corps politique, renforce le défi central de la (re)construction d'un État effectif au Mali. Sur ce point, l'engagement collectif des membres des FDS tout comme des Maliens en général dans l'approfondissement de ce dialogue pour recréer cette confiance montre la voie.

**Scott Weber, Directeur Général d'Interpeace**

## Plus qu'un rapport...

### Une action concertée requise à tous les niveaux

#### **Plus que les solutions elles-mêmes, c'est le « comment » de leur développement et mise-en-œuvre qui fait la différence**

« La réelle valeur ajoutée de ces solutions, ce qui en fait des solutions différentes, porteuses de changement, c'est le processus qui a mené à leur élaboration. Elles sont issues d'un consensus fort, construit à travers le dialogue entre tous les individus touchés directement par le problème et sa solution et qui jouent un rôle clé dans sa mise en œuvre –, les experts et universitaires, les leaders d'opinion, les décideurs, les personnes et institutions chargées de la mise-en-œuvre... C'est dans cette appropriation consensuelle, cette adhésion générale et partagée, que ces solutions ont le réel potentiel pour apporter un changement durable ».

#### **Une nécessaire synergie d'action coordonnée entre acteurs nationaux et internationaux**

Mais engager des acteurs concernés uniquement dans le développement des solutions ne saurait suffire. Combien de recommandations – et d'excellentes par ailleurs – ont été produites jusqu'ici sans réel effet ? L'engagement doit continuer à travers l'appropriation de la mise en œuvre de ces solutions. **Les solutions définies décrites dans ce document doivent constituer la feuille de route d'une action collective concertée impliquant en continue les acteurs nationaux et internationaux.**

Les participants au processus, et notamment à la Conférence nationale, se sont engagés collectivement à porter ces solutions. Mais la mise en synergie et la coordination des principaux acteurs et institutions locaux, étatiques, et les acteurs internationaux présents au Mali est impérative. La Conférence nationale a demandé à l'IMRAP et Interpeace d'accompagner ce processus, mais eux seuls ne pourront pas produire le changement sociétal escompté: une masse critique doit porter ce mouvement.

C'est pourquoi dans les mois à venir, l'IMRAP et Interpeace s'attèleront à faciliter ces synergies d'action collective. L'appropriation par les Maliens du processus de consolidation de la paix au Mali doit se poursuivre plus que jamais dans la phase d'action qui débute, et tous les acteurs, nationaux comme internationaux, doivent y prendre part.

Anne Moltès, Directrice régionale d'Interpeace pour l'Afrique de l'Ouest







## **Annexes**

### **Annexe 1. Critères de sélections des acteurs/ parties prenantes aux consultations**

La participation et la consultation de l'ensemble des citoyens et corps constitués, étatiques ou non étatiques, doivent être assurées à travers le respect de critères soigneusement choisis, eu égard au sexe, à l'âge et à la situation géographique. En premier lieu, le choix de ces acteurs et participants est effectué sur la base de leur légitimité et de leur représentativité au sein des groupes sociaux qu'ils représentent, et de leur capacité à influencer le comportement et les actions des groupes dont ils sont issus. Dans le cas du travail mené, une attention particulière a été portée sur la réduction des formes de distances horizontales (entre les populations et les groupes sociopolitiques) et verticales (entre les populations et les autorités locales, régionales et nationales) existant au Mali. L'utilisation d'une telle démarche permet en effet l'analyse et l'identification par les acteurs eux-mêmes des obstacles à la paix, facilitant à terme, l'émergence d'une analyse partagée et soutenue par tous, pouvant servir de base à la recherche participative et inclusive de solutions consensuelles aux problèmes identifiés.

Les parties prenantes suivantes ont ainsi été au centre du processus et consultées à toutes les étapes:

| Critères de sélection des participants aux groupes de réflexion |
|-----------------------------------------------------------------|
| Aînés sociaux / Cadets sociaux                                  |
| Autochtones/ allochtones/ allogènes                             |
| Autorités administratives                                       |
| Autorités élues                                                 |
| Autorités religieuses                                           |
| Autorités traditionnelles                                       |
| Femmes                                                          |
| Jeunes                                                          |
| Notables, Intellectuels et Experts                              |
| Organisations de la société civile                              |
| Partis politiques                                               |
| Personnes déplacées                                             |
| Personnes handicapées                                           |
| Personnes réfugiées                                             |
| Corps habillés                                                  |
| Forces de défense (armée)                                       |
| Forces de sécurité (police, gendarmerie, etc.)                  |
| Tous niveaux hiérarchiques et grades                            |

## Annexe 2. Activités réalisées en lien avec la thématique « Renforcement de la confiance entre les Populations Civiles et les Forces de Défense et de sécurité »

**Tableau 1: Focus groupes et entretiens individuels réalisés par l'équipe « renforcement de la confiance entre FDS et populations »**

| Régions   | Localités                  | Date       | Type de focus groupe | Nbre de participants par focus | Nbre de focus groupes | Nbre de participants par région | Entretiens individuels par région |
|-----------|----------------------------|------------|----------------------|--------------------------------|-----------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
| Kayes     | Kayes                      | 29/10/2015 | Civils               | 30                             |                       |                                 |                                   |
|           | Kayes                      | 31/10/2015 | FDS                  | 29                             | 3                     | 81                              | 3                                 |
|           | Kayes                      | 02/11/2015 | Hétérogène           | 22                             |                       |                                 |                                   |
| Koulikoro | Koulikoro                  | 10/11/2015 | Civils               | 30                             |                       |                                 |                                   |
|           | Ecole Militaire Interarmes | 11/11/2015 | FDS                  | 22                             | 2                     | 52                              | 1                                 |
| Sikasso   | Sikasso                    | 14/03/2016 | Hétérogène           | 35                             | 1                     | 35                              | 0                                 |
| Ségou     | Ségou                      | 14/11/2015 | Civils               | 22                             |                       |                                 |                                   |
|           | Ségou Camp                 | 16/11/2015 | FDS-Officier         | 18                             |                       |                                 |                                   |
|           | Ségou Camp                 | 17/11/2015 | FDS                  | 27                             |                       |                                 |                                   |
|           | Ségou                      | 18/11/2015 | Hétérogène           | 30                             |                       |                                 |                                   |
|           | Bapho Camp                 | 14/01/2016 | FDS                  | 25                             |                       |                                 |                                   |
|           | Banankoro Camp             | 15/01/2015 | FDS                  | 25                             |                       |                                 |                                   |
|           | Banankoro                  | 15/01/2016 | FDS                  | 24                             | 12                    | 287                             | 4                                 |
|           | Banankoro                  | 16/01/2016 | Civils               | 25                             |                       |                                 |                                   |
|           | Banankoro                  | 17/01/2016 | Hétérogène           | 25                             |                       |                                 |                                   |
|           | Markala                    | 19/01/2016 | FDS                  | 26                             |                       |                                 |                                   |
|           | Markala                    | 20/01/2016 | Civils               | 16                             |                       |                                 |                                   |
|           | Markala                    | 21/01/2016 | Hétérogène           | 24                             |                       |                                 |                                   |

|                   |                                   |            |                          |    |           |            |           |
|-------------------|-----------------------------------|------------|--------------------------|----|-----------|------------|-----------|
| <b>Mopti</b>      | Mopti                             | 18/02/2016 | Civils                   | 15 | 4         | 72         | 0         |
|                   | Mopti                             | 19/02/2016 | FDS                      | 20 |           |            |           |
|                   | Mopti                             | 20/02/2016 | Hétérogène               | 16 |           |            |           |
|                   | Konna                             | 22/02/2016 | Hétérogène               | 21 |           |            |           |
| <b>Tombouctou</b> | Tombouctou                        | 17/12/2015 | Civils                   | 23 | 4         | 100        | 1         |
|                   | Tombouctou                        | 17/12/2015 | Réfugiés/ IDP            | 30 |           |            |           |
|                   | Tombouctou<br>Camp                | 18/12/2015 | FDS                      | 24 |           |            |           |
|                   | Tombouctou                        | 21/12/2015 | Hétérogène               | 23 |           |            |           |
| <b>Gao</b>        | Gao                               | 10/12/2015 | Civils                   | 30 | 4         | 107        | 0         |
|                   | Gao                               | 12/12/2015 | FDS                      | 30 |           |            |           |
|                   | Gao                               | 13/12/2015 | Hétérogène               | 32 |           |            |           |
|                   | Gao                               | 14/12/2015 | Officiers                | 15 |           |            |           |
| <b>Bamako</b>     | Ecole<br>Gendarmerie<br>Nationale | 08/01/2016 | FDS                      | 50 | 8         | 169        | 7         |
|                   | Centre Aoua<br>Keita              | 28/01/2016 | Hétérogène               | 24 |           |            |           |
|                   | Gouvernorat                       | 09/02/2016 | Civils                   | 28 |           |            |           |
|                   | Direction Police<br>Nationale     | 10/02/2016 | FDS                      | 33 |           |            |           |
|                   | Ecole Maintien<br>de la Paix      | 11/02/2016 | Instructeurs             | 9  |           |            |           |
|                   | Commissariat<br>Sabalibougou      | 21/03/2016 | Police-Civils            | 8  |           |            |           |
|                   | Commission<br>Défense AN.         | 02/05/2016 | Commission<br>Défense AN | 7  |           |            |           |
| <b>TOTAUX</b>     |                                   |            |                          |    | <b>37</b> | <b>903</b> | <b>16</b> |

**Tableau 2: Restitutions des résultats par l'équipe « renforcement de la confiance entre FDS et populations »**

| Type de rencontre      | Localités | Date          | Nombre de participants                           |
|------------------------|-----------|---------------|--------------------------------------------------|
| Restitution thématique | Motpi     | 23-24/04/2016 | 37                                               |
| Restitution thématique | Bamako    | 29-30/04/2016 | 33                                               |
|                        |           |               | 100                                              |
| Conférence Nationale   | Bamako    | 03-05/05/2016 | en lien avec la thématique<br>parmi 177 en total |
| <b>TOTAUX</b>          |           |               | <b>170</b>                                       |

**Tableau 3: Liste des responsables des autorités militaires, administratives et politiques mobilisées pour la recherche sur la thématique « renforcement de la confiance entre FDS et populations »**

| Localité      | Nom                                       | Statut                                                                                                  |
|---------------|-------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Bamako</b> | Colonel Salif Traoré                      | Ministre de la Sécurité et de la protection civile                                                      |
|               | Général Adama Dembélé                     | Chef de Cabinet du Ministre de la Défense et des anciens combattants                                    |
|               | Colonel Sadibou Diakité                   | Conseiller Technique Ministère de Défense et des anciens combattants                                    |
|               | Moussa AG Infahi                          | Directeur Général de la Police                                                                          |
|               | Mahamadou Z Sidibé                        | Directeur Général Adjoint de la Police                                                                  |
|               | Colonel Maiga                             | Directeur de la DIRPA (Direction des relations publiques des armées)                                    |
|               | Colonel Keita                             | Directeur Service Relations Extérieurs de l'État Major général des Armées (EMGA)                        |
|               | Colonel Aminata Diabaté                   | Chargé Affaires Civilo-Militaire et Droit Humanitaire - EMGA                                            |
|               | Lieutenant-Colonel                        | EMGA                                                                                                    |
|               | Béhima Samaké                             |                                                                                                         |
|               | Commandant Fily Fofana                    | Chef de cabinet Etat-major Armée de Terre                                                               |
|               | Colonel Mariétou                          | Directrice du service social des Armées                                                                 |
|               | Colonel- Major Bougary Diallo             | Chef d'Etat-major Général Adjoint de l'Armée de l'Air                                                   |
|               | Général de Brigade Moussa Sinko Coulibaly | Directeur de l'Ecole de Maintien de la Paix                                                             |
|               | Colonel Oumarou Maiga                     | Directeur Etudes et Doctrine à l'Ecole de Maintien de la Paix                                           |
|               | Inspecteur Général Ibrahima Diallo        | Commissaire National de la Réforme du Secteur de sécurité (RSS)                                         |
|               | Inspecteur Général Yacouba Diallo         | Commissaire du comité sectoriel de la RSS auprès du Ministère de la Sécurité et de la protection civile |
|               | Inspecteur Général Mahamadou Niakaté      | Consultant en RSS                                                                                       |
|               | Hady Traoré                               | Gouverneur du District                                                                                  |

|                   |                                       |                                                                                           |
|-------------------|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
|                   | Aguissa Touré                         | Député – 1 <sup>er</sup> vice-président de la commission Défense de l'Assemblée Nationale |
|                   | Ichaka Sankaré                        | Député - Membre de la commission défense                                                  |
|                   | Bréhima Bérédogo                      | Député - Membre de la commission défense                                                  |
|                   | Capitaine Biné Sissoko                | Garde nationale                                                                           |
|                   | Colonel Boubou Sissoko                | Gendarmerie nationale                                                                     |
|                   | Ali Ag Oumar                          | Directeur de l'école Nationale de la Gendarmerie                                          |
|                   | Baye Diakité                          | Sociologue à l'Université de Bamako                                                       |
|                   | Mahamadou Konaté                      | Professeur à l'Université de Bamako                                                       |
| <b>Gao</b>        | Colonel-Major Haidara                 | Chef Opération Maliba                                                                     |
|                   | Lieutenant-colonel Seydou Mariko      | Commandant de légion Gendarmerie                                                          |
|                   | Colonel Félix                         | Commandant de la région militaire de Gao                                                  |
|                   | Feu Colonel Salif Baba Traoré         | Adjoint du commandant de zone de Gao                                                      |
|                   | Capitaine Idrissa Touré               | Officier à ACM (Action Civil Militaire) de Gao                                            |
|                   | Colonel Modibo Kouyaté                | Chef de Cabinet EMAT de Gao                                                               |
| <b>Kayes</b>      | Colonel Fagimba Keita                 | Commandant de la région militaire de Kayes                                                |
|                   | Colonel Fadiala Tounkara              |                                                                                           |
| <b>Tombouctou</b> | Colonel Oumar Diarra                  | Commandant de la région militaire de Tombouctou                                           |
|                   | Lieutenant Daouda Sogoba              | Officier à ACM (Action Civil Militaire) de Tombouctou                                     |
| <b>Mopti</b>      | Colonel Daoud                         | Commandant de la région militaire de Mopti                                                |
| <b>Sikasso</b>    | Colonel Kalifa Sogodogo               | Commandant de la région militaire de Sikasso                                              |
|                   | Colonel Alou Traoré                   | Directeur régional des transmissions                                                      |
| <b>Ségou</b>      | Colonel-Major Tackni                  | Commandant de la région militaire de Ségou                                                |
|                   | Colonel Salif Tiefing Traoré          | Adjoint au Commandant de la région militaire de Ségou                                     |
|                   | Colonel Aboubacar Sermé               | Division des opération - région militaire de Ségou                                        |
|                   | Commandant Soumaila Camara            | Division des opération - région militaire de Ségou                                        |
|                   | Colonel Deyou Diarra                  | Directeur Général Ateliers Centraux Markala                                               |
|                   | Lieutenant-Colonel Souleymane Sangaré | Chef de Bataillon 26 <sup>ième</sup> Génie BTG Bapho                                      |
|                   | Colonel Dégou Diarra                  | Directeur Atelier centraux de Markala                                                     |
| <b>TOTAUX</b>     | <b>48</b>                             |                                                                                           |

**Tableau 4: Projections, débats publics et focus groupes réalisés par le Pôle Dialogue Mobile**

Note: Pour les projections avec une grande audience (>100), les nombres de participants sont approximatifs

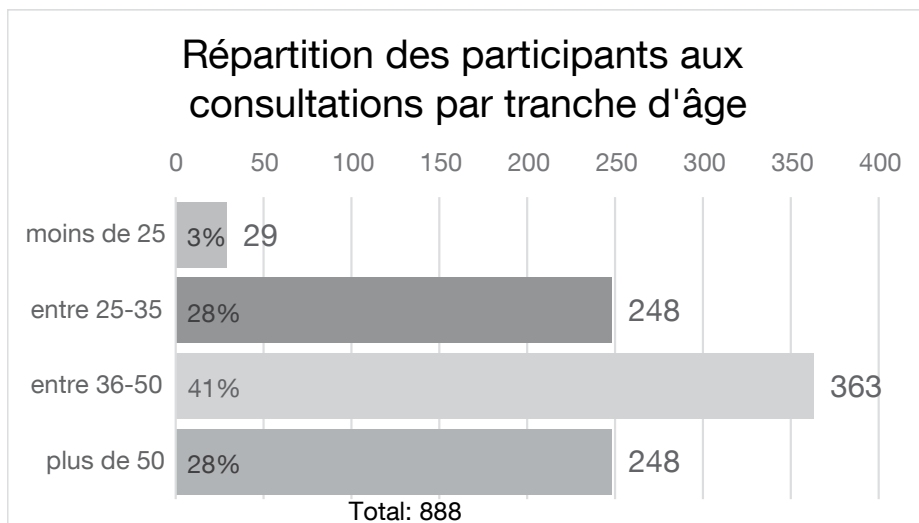
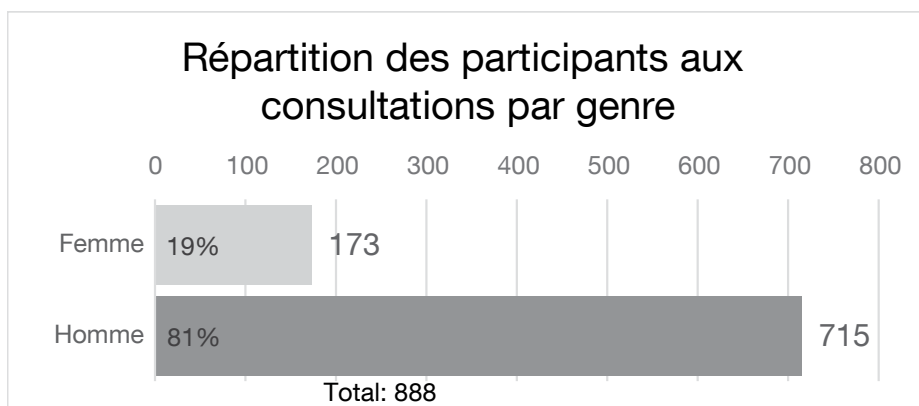
| Régions          | Localités      | Date       | Type de focus group/<br>projection                   | Nombre de<br>participants<br>par focus/<br>projection | Nombre<br>de focus/<br>projections | Nombre de<br>participants<br>par région |
|------------------|----------------|------------|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------------|
| <b>Kayes</b>     | Ambidedi       | 20/12/2015 | OSC+Elus+Population                                  | 680                                                   | 7                                  | 1 790                                   |
|                  | Same           | 21/12/2015 | Etat+OSC+Elus+Population                             | 720                                                   |                                    |                                         |
|                  | Marena         | 22/12/2015 | OSC+Elus+Population                                  | 53                                                    |                                    |                                         |
|                  | Bafoulabe      | 23/12/2015 | Etat+OSC+Elus+Population                             | 41                                                    |                                    |                                         |
|                  | Medine         | 16/02/2016 | Etat+OSC+Elus+Population                             | 130                                                   |                                    |                                         |
|                  | Yelimane       | 17/02/2016 | Etat+OSC+Populations                                 | 120                                                   |                                    |                                         |
|                  | Nioro          | 19/02/2016 | Etat+OSC+Elus+Population                             | 46                                                    |                                    |                                         |
| <b>Koulikoro</b> | Dioila         | 11/10/2015 | Membres de l'Association<br>des cultivateurs du maïs | 31                                                    | 8                                  | 1 875                                   |
|                  | Dioila         | 12/10/2015 | Toute la population                                  | 156                                                   |                                    |                                         |
|                  | Ouelessebougou | 14/10/2015 | Toute la population                                  | 531                                                   |                                    |                                         |
|                  | Kangaba        | 16/10/2015 | Services techniques+OSC                              | 44                                                    |                                    |                                         |
|                  | Kangaba        | 16/10/2015 | Toute la population                                  | 564                                                   |                                    |                                         |
|                  | Banamba        | 18/10/2015 | OSC+élus+services<br>techniques+partenaires          | 183                                                   |                                    |                                         |
|                  | Koulikoro      | 19/10/2015 | Toute la population                                  | 318                                                   |                                    |                                         |
|                  | Koulikoro      | 20/10/2015 | OSC+élus+services<br>techniques+partenaires          | 48                                                    |                                    |                                         |



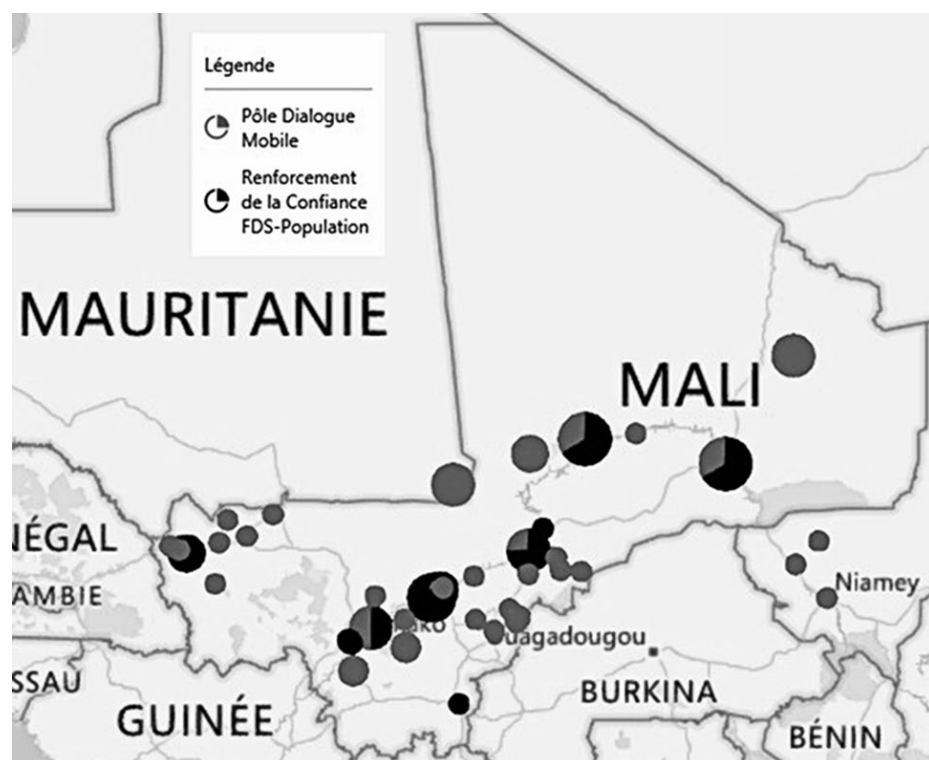
|                   |            |            |                                          |     |   |       |
|-------------------|------------|------------|------------------------------------------|-----|---|-------|
| <b>Ségou</b>      | Benena     | 07/07/2015 | Toute la population                      | 230 | 9 | 3 023 |
|                   | Mandiakuy  | 08/07/2015 | Toute la population                      | 625 |   |       |
|                   | Yallo      | 09/07/2015 | Toute la population                      | 900 |   |       |
|                   | Kimparana  | 10/07/2015 | Toute la population                      | 600 |   |       |
|                   | Yangasso   | 11/07/2015 | Toute la population                      | 364 |   |       |
|                   | Sansanding | 26/12/2015 | OSC+Elus+Population                      | 180 |   |       |
|                   | Macina     | 27/12/2015 | Etat+OSC+Elus+Population                 | 44  |   |       |
|                   | Markala    | 28/12/2015 | OSC+Elus+Population                      | 43  |   |       |
|                   | Baraoueli  | 29/12/2015 | Etat+OSC+Elus+Population                 | 37  |   |       |
| <b>Mopti</b>      | Mopti      | 06/11/2015 | OSC+Elus+services techniques             | 49  | 6 | 2 91  |
|                   | Sofara     | 07/11/2015 | OSC+Etat                                 | 35  |   |       |
|                   | Bandiagara | 09/11/2015 | OSC+Elus+Etat                            | 46  |   |       |
|                   | Koro       | 26/04/2016 | Population+Elus+Etat                     | 60  |   |       |
|                   | Bankass    | 27/04/2016 | Population+Elus+Etat                     | 53  |   |       |
|                   | Konna      | 28/04/2016 | Population+Elus+Etat                     | 48  |   |       |
| <b>Gao</b>        | Gao        | 13/11/2015 | OSC+Population                           | 60  | 2 | 102   |
|                   | Gao        | 14/11/2015 | OSC+Population                           | 42  |   |       |
| <b>Tombouctou</b> | Rharous    | 18/11/2015 | OSC+Elus+services techniques+partenaires | 106 | 6 | 321   |
|                   | Tombouctou | 21/11/2015 | Elus+OSC                                 | 59  |   |       |
|                   | Tombouctou | 23/11/2015 | Etat+OSC+services techniques+partenaires | 52  |   |       |
|                   | Gargando   | 12/03/2016 | Jeunes                                   | 17  |   |       |
|                   | Gargando   | 13/03/2016 | Militaires de la CMA                     | 8   |   |       |
|                   | Gargando   | 13/03/2016 | Population+Elus                          | 79  |   |       |
| <b>Kidal</b>      | Kidal      | 27/01/2016 | Femmes leaders                           | 12  | 6 | 73    |
|                   | Kidal      | 27/01/2016 | Jeunes de l'Azawad                       | 16  |   |       |
|                   | Kidal      | 27/01/2016 | Leaders/Fractions                        | 5   |   |       |
|                   | Kidal      | 28/01/2016 | Religieux                                | 5   |   |       |
|                   | Kidal      | 25/02/2016 | Jeunes                                   | 17  |   |       |
|                   | Kidal      | 26/02/2016 | Officiers CMA et Plateforme              | 18  |   |       |

|                                |                                        |            |                                               |     |           |              |
|--------------------------------|----------------------------------------|------------|-----------------------------------------------|-----|-----------|--------------|
| <b>Bamako</b>                  | Médiateur de la République             | 30/09/2015 | Personnel                                     | 33  | 2         | 933          |
|                                | L'Espace d'interpellation démocratique | 10/12/2015 | Etat+OSC+services techniques+partenaires+Elus | 900 |           |              |
| <b>Mauritanie, Région Nema</b> | Mberra                                 | 01/09/2015 | Touareg+Arabe+Bellahs                         | 124 | 6         | 365          |
|                                | Mberra                                 | 01/09/2015 | Peulhs                                        | 3   |           |              |
|                                | Mberra                                 | 31/03/2016 | Leaders et jeunes                             | 55  |           |              |
|                                | Mberra                                 | 31/03/2016 | Leaders et jeunes                             | 55  |           |              |
|                                | Mberra                                 | 01/04/2016 | Femmes                                        | 64  |           |              |
|                                | Mberra                                 | 01/04/2016 | Femmes                                        | 64  |           |              |
| <b>Niger</b>                   | Niamey                                 | 15/08/2015 | Touareg + Sonrais                             | 102 | 3         | 851          |
|                                | Mangayze, Ouallam                      | 13/08/2015 | Touareg + Sonrais                             | 324 |           |              |
|                                | Tabaray-Barey, Tillabery               | 14/08/2015 | Touareg + Sonrais                             | 425 |           |              |
| <b>TOTAUX</b>                  |                                        |            |                                               |     | <b>55</b> | <b>9 624</b> |

### Annexe 3. Composition sociodémographique des participants aux consultations de l'équipe « renforcement de la confiance entre FDS et populations »



#### **Annexe 4. Cartographie des localités consultées par l'équipe « renforcement de la confiance entre FDS et populations » et par le Pôle Dialogue Mobile**



## Annexe 5. Les solutions non-retenues

| Solutions proposées pendant les consultations                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Raison pour ne pas la retenir                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Prendre en charge les victimes militaires de la crise (Prise en charge médicale, prise en charge des familles des militaires tombés au combat)                                                                                                                                                                                                                          | <i>Décret pris par le gouvernement en 2016 prenant en charge cette proposition</i>                                  |
| Décentraliser l'Espace d'Interpellation Démocratique (EID) au niveau régional                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <i>Prérogative laissée au gouvernement et dont les tribunaux n'ont pu régler</i>                                    |
| Décentraliser les structures en charge de la RSS en vue d'une meilleure implication des acteurs à la base                                                                                                                                                                                                                                                               | <i>Pris en compte par le processus de RSS</i>                                                                       |
| Organiser des briefings et des réunions sécuritaires réunissant tous les corps des FDS et les représentants des organisations de la société civile                                                                                                                                                                                                                      | <i>Pris en compte par les CCLS</i>                                                                                  |
| Mettre en place des cadres de concertation trimestriels entre les FDS et les populations civiles (élus, chefs de village, leaders religieux, jeunes, femmes, les responsables politiques)                                                                                                                                                                               | <i>Pris en compte par les CCLS</i>                                                                                  |
| Créer des comités de sécurité communautaire avec les chefs de village et autorités coutumières/religieuses en collaboration avec les FDS                                                                                                                                                                                                                                | <i>Pris en compte par des CCLS</i>                                                                                  |
| Engager une vaste campagne de sensibilisation auprès des ex-combattants qui sont candidats à l'intégration dans les FDS sur les dispositions prévues par l'accord en matière d'intégration                                                                                                                                                                              | <i>Pris en compte dans l'Accord pour la paix, et incombe aux groupes armés d'une part, et à l'État d'autre part</i> |
| Expliquer aux élites, aux OSC, aux communautés et aux FDS les grands chantiers ouverts par l'Etat et ses partenaires: la nouvelle loi d'orientation et de programmation militaires, la RSS, la CVJR et les différentes missions étrangères présentes au Mali dans le cadre de la coopération en matière de défense et de sécurité (MINUSMA, EUCAP, EUTM, BARKHANE etc.) | <i>Pris en compte dans l'Accord pour la paix</i>                                                                    |

## Annexe 6. Carte du Mali<sup>132</sup>



132 Carte du Mali à 8 régions. En date de publication, la nouvelle carte du Mali représentant les 10 régions suite à la création des deux nouvelles régions prévues par l'Accord pour la paix n'était toujours pas disponible au niveau des agences habilitées.

# Bibliographie

## Documents officiels

*Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger*, 2015.

*Constitution du Mali du 25 février 1992.*

*Loi d'orientation et de programmation militaire (LOPM) du 20 février 2015.*

Me Modibo DIAKITE, cours de « Déontologie et discipline », *Des obligations et droits de la Police Nationale*, Ecole Nationale de la Gendarmerie, 1995.

Rapport de la Commission défense de l'Assemblée Nationale, session du 20 février 2015.

Rapports du Secrétaire Générale des Nations Unies comme de 2013 sur la sécurité des Etats et des sociétés (A/67/970–S/2013/480).

*Statut des fonctionnaires de la Police Nationale.*

## Ouvrages

Agence Malienne de Presse et de Publicité (AMAP), *Notre Mali: 1960 maliba kera anw taye*, 2010, 189p.

BA Boubacar, *Crises de gouvernance: Justice transitionnelle et paix durable au Mali*, Bamako, La Sahélienne, 188p.

BOILLEY Pierre, *Les Touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes: du Soudan français au Mali contemporain*, 2012.

DIARRAH Cheick Oumar, *Mali: bilan d'une gestion désastreuse*, Paris, L'Harmattan, 2000, 205 p.

DIARRAH Cheick Oumar, *Vers la Troisième République du Mali*, Paris, L'Harmattan, 1992, 236 p.

DIARRAH Cheick Oumar, *Le défi démocratique au Mali*, Paris, L'Harmattan, 1996,

314 p.

DOUMBIA Doumbi-Fakoly, Hamidou MAGASSA, Ciré BA et Boubacar DIAGANA, *L'occupation du nord du Mali*, Regards sur une crise, Bamako, L'Harmattan/La Sahélienne, 2012.

IMRAP et Interpeace, *Autoportrait du Mali sur les obstacles à la paix*, 2015, 204p.

JACKSON R.H, *Quasi-States: Sovereignty International Relations and The Third World*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

KONE, Assane, *Petit chrono de la crise sécuritaire et institutionnelle*, Regards sur une crise, Bamako, L'Harmattan/La Sahélienne, 2012.

KONATE Moussa, *Mali: ils ont assassiné l'espoir*, Paris, L'Harmattan, 2000, 170 p.

MAGASSA Hamidou, *La rébellion touareg au Mali*, Regards sur une crise, Bamako, L'Harmattan/La Sahélienne, 2012.

République du Mali, *Livre d'or du cinquantenaire de l'indépendance du Mali, 1960-2010*, 148 p.

SANANKOUA Bintou, *La chute de Modibo Keita*, Paris, L'Harmattan, 1990.

SCHNABEL, A. et E. HANS-GEORG, *Security Sector Reform and Post Conflict Peacebuilding*, Tokyo: United Nations University Press, 2006.

## Périodiques

DUBRESSON Alain (dir.), « Le Mali: la transition », *Politique africaine*, n°47, octobre 1992.

GOURDIN Patrice, « Géopolitique du Mali: un Etat failli ? », in *Diploweb*, 23 septembre 2012, consulté le 12 mars 2016.



Knight, Andy, 2010, « Linking DDR and SSR in post-conflict peace-building in Africa: An overview », *African Journal of Political Science and International Relations*, Vol. 4(1), Janvier 2010.

« Les Etats fragiles », in *Politique étrangère*, 2011/1, 230 p.

WHITEHOUSE Bruce, « What went wrong in Mali ? », *London Review of Books*, vol. 34, n°16, 30 août 2012, pp.17-18.

## Rapports et Colloques

BIGOT Laurent, « Les défis du Sahel: focus sur la crise au Mali », *Le Sahel en 2012: évolutions, sécurité et développement*, Conférence organisée par le programme Afrique de l'IFRI, 22 juin 2012.

DDG (Groupe Danois de Déminage), *Evaluation des risques sécuritaires aux frontières (Région du LIPTAKO GOURMA: Mali, Burkina et Niger Juillet)*, 2014.

International Crisis Group (ICG), *Mali: la paix à marche forcée ?*, Rapport Afrique N°226 | 22 mai 2015.

MOULAYE Zeini, *Groupe de travail régional sur les Programmes DDR et la gestion post-conflit en Afrique de l'Ouest. Etat des lieux au Mali*.

SCHIRCH, L. et D. MANCINI-GRIFFOLI, *Local Ownership in Security: Case Studies of Peacebuilding Approaches*, La Haye: Alliance for Peacebuilding, GPPAC, Kroc Institute, Décembre 2015.

TRIQUET, Veerle et Lorraine SERRANO (éd.), *Le genre et le secteur de la sécurité: une étude de la Police nationale, de la Protection civile, des Forces armées et de sécurité, du système judiciaire et des services pénitentiaires au Mali*, Genève, DCAF, 2015.



Institut Malien de Recherche Action  
pour la Paix

Tel : +223 20 22 18 48

[info@imrap-mali.org](mailto:info@imrap-mali.org)

[www.imrap-mali.org](http://www.imrap-mali.org)



interpeace

Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest

Tel : +225 22 42 33 41

[wao@interpeace.org](mailto:wao@interpeace.org)

[www.interpeace.org](http://www.interpeace.org)



Grâce au soutien de

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF DENMARK  
**DANIDA** | INTERNATIONAL  
DEVELOPMENT COOPERATION



et à la contribution de



AMBASSADE DE NORVÈGE